

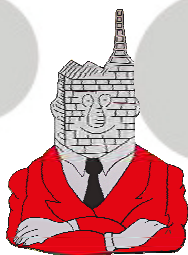
**ECHO 2023**

*Chantraine*



**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N° 60**





SNIMI

## S.A.S. SNIMI

Agence de Chavelot - Z.I de la Cobrelle  
Tél. : 03.29.38.23.23 - Fax. : 03.29.38.23.20  
snimi@wanadoo.fr  
www.snimi-nettoyage.fr

Agence de Nancy - 71 rue des cinq piquets  
Tél. : 03.83.54.53.21

### PROPRETE ET SERVICES ASSOCIES

#### Entreprises - Collectivités

- \* Nettoyage industriel
- \* Nettoyage bardages
- \* Entretien surfaces vitrées
- \* Entretien pelouses - parkings
- \* Produits d'entretien
- \* Produits spécifiques
- \* Essuyage industriel
- \* Location nacelles



Traitement des bois, des champignons  
et de l'humidité

88000 EPINAL  
Tél. : 03 29 35 60 99 / www.aubriat.fr

**C**ludo  
Chauffage Sanitaire  
03 29 37 76 25  
EPINAL

Diffusé gratuitement  
Imprimé en 1950  
exemplaires  
**Directeur de publication :**  
Marc Barbaux  
**Rédacteur en chef :**  
Sandrine Hingray  
**Rédacteur en chef adjoint :**  
Laurent Gavoille  
**Comité de rédaction :**  
le maire, les adjoints, les élus... et tous les signataires des articles, avec la participation du personnel municipal.  
**Photos :** mairie de Chantraine, les rédacteurs des articles, Vosges Matin  
**Régie publicitaire :**  
conseil municipal  
**Conception réalisation :**  
Nicole Scher  
**Chantraine Couverture :**  
Mairie de Chantraine  
**Impression :**  
DeKlic Graphique  
**Distribution :**  
les membres du conseil municipal  
Dépôt légal : janvier 2022

## Sommaire

|                              |    |
|------------------------------|----|
| Permanence France Services   | 5  |
| Une maison de santé          | 5  |
| Démocratie participative     | 7  |
| Finances                     | 8  |
| Travaux                      | 10 |
| Affaires Sociales            | 18 |
| La forêt                     | 21 |
| Animation et culture         | 24 |
| Jeunesse                     | 26 |
| Vie scolaire                 | 30 |
| Associations culturelles     | 38 |
| Associations sportives       | 49 |
| Informations administratives | 54 |
| Numéros de téléphone utiles  | 57 |
| Etat-Civil                   | 58 |



# LE MOT DU MAIRE

**Chères Chantrainoises, Chers Chantrainois,**

**à l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite en mon nom et au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité.**

Je ne souhaite aucunement réitérer le message par lequel mes vœux 2022 vous ont été apportés mais, hélas, je suis contraint de reconnaître à nouveau, que les crises se succèdent, s'accumulent. Elles nous pourchassent, semblent ne pas vouloir s'effacer pour laisser place à un monde plus serein. Comment pouvons-nous, à ce jour, nous projeter positivement sur l'année à venir, voire les suivantes ?

Nous sommes, chacun de nous, concernés par les conséquences angoissantes engendrées. Ma pensée va aux personnes, aux familles les plus démunies qui luttent chaque jour pour faire face aux multiples charges qui s'alourdissent.

Néanmoins, vivre dans ce monde dérégulé ne doit pas nous empêcher de croire que demain peut être meilleur. C'est en agissant avec beaucoup de solidarité que nous pourrons, ensemble, surmonter ces épreuves, laisser derrière nous cette période si compliquée pour les familles, les artisans, les entreprises, les commerçants mais aussi toutes les collectivités et forces vives. Par leur combat contre l'opresseur, les Ukrainiens nous montrent, bataille après bataille, reconquête après reconquête, ce qu'est le sens de la solidarité. Nous devons nous en inspirer pour que nos propres exigences ne puissent pas porter atteinte à l'intérêt commun, cet intérêt que nous devons, au contraire, tous privilégier afin de nous extraire ensemble de cette tempête et de nous tourner positivement vers l'avenir.

C'est dans ce sens que les conseillers municipaux et moi-même agissons. En 2022, face à la conjoncture défavorable et dans notre souci de maintien de l'équilibre budgétaire, nous avons été amenés à corriger notre liste de priorités.

En 2023, nous devons encore savoir nous adapter et faire face à la dégradation de notre pouvoir d'achat. Notre intention ne sera pas de trouver des ressources supplémentaires en augmentant les impôts. Il m'est impossible de faire des promesses mais, une chose est sûre, si la situation économique venait à s'aggraver, ce serait, avant tout, sur les dépenses que nous agirions en minimisant ces dernières.

Cette année, le triplement de nos dépenses d'énergie nous a conduit à prendre des dispositions pour réduire les dépenses de fonctionnement. Le chauffage de nos bâtiments communaux a été revu de manière à instaurer une température maximale de 19° et la mesure visant à l'extinction de l'éclairage public à 22 heures s'est imposée, comme dans beaucoup de communes. J'espère que ces restrictions pourront être levées le plus rapidement possible. Pour l'avenir, la commune étudie la possibilité de raccordement au réseau de chauffage urbain d'Epinal qui est alimenté au bois.

L'une de nos priorités 2022 a été de permettre à une jeune équipe médicale de pouvoir construire, à l'Arsenal, leur maison de santé. Toujours dans cette optique, et en concertation avec ladite équipe, la commune a engagé, fin novembre, les travaux de viabilisation de l'allée Paul Decauville. L'équipe municipale toute entière, souhaite un bel avenir à l'ensemble des professionnels impliqués dans cette réalisation. J'ai l'espoir que ce pôle santé se développera et accueillera d'autres professionnels de la santé.

Les conditions économiques et inflationnistes actuelles occasionnent des retards dans l'attribution des marchés et dans le lancement, la réalisation des travaux. Cependant, nous avons maintenu et financé l'essentiel de nos investissements prévus dans notre budget 2022. La construction du terrain multisport dans le parc urbain François Diot débutera début 2023. L'aire de jeux du square des Têtards a été rénovée. A l'école Robert DESNOS, afin de favoriser un enseignement plus interactif, une salle informatique équipée de 12 ordinateurs a été aménagée. Pour des raisons de coordination avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la requalification de la rue Général de Gaulle a été reportée au mois de mars 2023.

Les travaux d'extension de la bibliothèque des Brosses ont commencé. Cet espace permettra d'ouvrir une permanence de France Services, structure qui aura pour missions d'aider les Chantrainois en difficulté dans leurs démarches administratives et d'assurer un accompagnement numérique.

Malgré le contexte difficile du moment, les élus du conseil municipal travaillent avec beaucoup de dévouement et d'investissement pour répondre au mieux aux besoins et au bien-être des Chantrainois. Je leur exprime toute ma gratitude. Bien vivre à Chantaine est la ligne directrice de nos actions municipales. Pour ce faire, les conseillers municipaux et moi-même pouvons compter sur le sérieux et l'engagement quotidien de l'ensemble de notre personnel municipal dirigé par Monsieur Didier Noirtin.

Pour vos loisirs, je suis heureux de la renaissance de nos nombreuses associations qui ont été contraintes de se mettre en sommeil en raison de la crise sanitaire. Je remercie chaque président, chaque membre de bureau, chaque bénévole pour la richesse qu'ils apportent à notre commune.

En tant que vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal je peux témoigner de l'attachement de son président, Michel HEINRICH, à développer une politique porteuse de cohérence sur l'ensemble du territoire et favorisant le développement de l'activité économique, des transports en commun, de l'aide à l'amélioration de l'habitat, de la transition énergétique, de la vie culturelle et du sport. Je me félicite également des bonnes relations entretenues avec le Conseil Départemental, la Région et la Préfecture, qui ne manquent pas de nous apporter leurs aides financières en vue de la réalisation de nos projets.

Aux nouveaux habitants qui sont venus vivre dans notre commune, je leur souhaite de s'épanouir pleinement et de trouver le bien-être à Chantaine.

Je termine en espérant vivement un retour à la paix en Ukraine et en souhaitant que cette nouvelle année soit pour vous, Chantrainoises et Chantrainois, et pour toutes celles et tous ceux qui contribuent au rayonnement de Chantaine, une année de réussite et de joie partagée avec vos proches.



**Marc BARBAUX**  
**Maire de Chantaine**

**Vice-Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal**



Nouvelle



# CIVIC

HEV HYBRID

Profitez d'un essai intensément hybride.



# SWIFT Hybrid

SUZUKI

*Sportive - Hybride - Iconique*

A partir de **139€/mois<sup>(1)</sup>**  
ENTRETIEN INCLUS.

**A** 106 g CO<sub>2</sub>/km

(1) LLLD 37 MOIS - 1ER LOYER 2 550 € PRIME À LA CONVERSION 1 500 € DÉDUITE SOUS CONDITION DE REPRISE. Détails de l'offre en concession ou sur [suzuki.fr](http://suzuki.fr)

# IONIQ 5

HYUNDAI

100% électrique

Dessiné pour être beau, conçu pour être efficient.

Jusqu'à **481km** D'AUTONOMIE | RECHARGE RAPIDE EN **18min**

**5 ANS** Garantie kilométrage illimité

**8 ANS** Batterie Garantie

**A** 0g CO<sub>2</sub>/km

(1) Autonomies selon le cycle WLTP. L'autonomie varie en fonction des conditions de circulation, des typologies de routes, de la température extérieure et du style de conduite. (2) Recharge de 10% à 80%.

## HYUNDAI - HONDA - SUZUKI

Zone du Pré Droué à Chavelot - 03.29.31.93.94

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer





# PERMANENCE FRANCE SERVICES

Pour vous aider dans vos tâches administratives, ouverture, à la Mairie de Chantraine, d'une permanence FRANCE SERVICES

**F**rance services est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne.

Mélanie BOUTELOUP vous accueillera pour vous aider dans vos démarches administratives et particulièrement celles qui sont à réaliser sur divers sites internet des services publics.

**Cette permanence aura lieu à la Mairie de Chantraine à compter du 7 février 2023, les mardis de 14h à 17h sans rendez-vous.**

**Coordonnées de contact :**

**03.29.36.15.47**

**Mail : mbouteloup@pays-epinal.fr**

**Exemples de services proposés dont vous pourrez bénéficier auprès du représentant de France Services :**

**CV, LETTRES DE MOTIVATION**

**PÔLE EMPLOI :** espace personnel, dossier renouvellement ASS, ARE, recherches offres d'emploi, candidater

**CAF :** demande de RSA, Prime d'activité, APL

**CPAM :** demande carte vitale, création compte Améli, Complémentaire Santé Solidaire, AME...

**RETRAITE :** demande de retraite (CARSAT), retraites complémentaires (AGIRC ARCCO, IRCANTEC...)

**IMPÔTS :** création de compte impôts, déclarations, aide au paiement (amende, taxe foncière, habitation)

**ANTS :** passeport, carte identité, permis de conduire, carte grise

**SERVICE PUBLIC :** changement adresse, inscription liste électorale, acte de naissance, extrait casier judiciaire



**PERMANENCE FRANCE SERVICES**

France Services  
Proche de vous en quartier

France Services  
portée par  
Mairie de Chantraine et des Territoires  
1 Impasse Payanne  
88000 EPINAL  
Tel. 03.29.37.24.76

Mairie de Chantraine  
7 Impasse Payanne  
88000 Chantraine

TÉLÉPHONE  
03.29.36.15.47

MAIL  
mbouteloup@pays-epinal.fr

**HORAIRE  
MARDI DE 14H00 À  
17H00  
SANS RENDEZ-VOUS**

MÉLANIE BOUTELOUP VOUS ACCUEILLE POUR VOUS AIDER DANS TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DANS UN ESPACE CONVIVAL ET GRATUIT.

**BAILLEURS SOCIAUX :** demande de logement social

**HABITAT :** demande prime ANAH, prime énergie

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION**

**ÉCOLOGIQUE :** chèque énergie, EDF, ENGIE, ENI...

**ÉDUCATION NATIONALE :** inscription aux bourses, demande achat PC étudiant, inscription école, carte Jeun'est

**TRANSPORTS :** demande carte solidaire SNCF, livo.



# MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE À CHANTRAINE

**Suite au départ du Docteur FORTERRE puis, plus récemment, du Docteur Patrick THIRIAT, il devenait urgent de trouver une solution pour les habitants de notre territoire.**

**S**i, depuis plus de douze ans, les conseils municipaux successifs ont œuvré dans ce sens, il nous a fallu attendre une rencontre initiée par la Mission Santé du Conseil Départemental, dirigée alors par Madame BIGENHO-POET, pour que deux jeunes futures médecins, dont une originaire de CHANTRAINE, expriment le souhait de vouloir s'installer sur notre commune. Très vite, elles ont été rejointes par une infirmière libérale, trois orthophonistes et une orthoptiste.

Cette équipe a su travailler avec opiniâtreté, confiance et détermination, avec la commune et de nombreux partenaires économiques et institutionnels, pour construire un projet réfléchi et réaliste.

C'est à cette belle, jeune et dynamique équipe que revient le mérite de l'édification, sur le site de l'Arsenal, de la première Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Chantraine.

Enfin notons que, très prochainement, cette nouvelle structure devrait être complétée par la venue d'une pharmacie et probablement d'un cabinet de kinésithérapeutes.



*Jeudi 27 octobre, le Conseil Municipal a reçu la future équipe médicale Chantrainoise.*

L'équipe municipale toute entière, très impliquée à promouvoir une offre de soins pour ses habitants, souhaite un bel avenir à l'ensemble de ces projets.

**Jean-Daniel BOXBERGER**





**Les Matériaux**  
**NOUVEAUX DOCKS**



**NOTRE MÉTIER**  
**VOUS SATISFAIRE !**


PLUS QU'UN SLOGAN, UN ENGAGEMENT FORT  
DE L'ENSEMBLE DE NOS ÉQUIPES !

CONSTRUIRE | RÉNOVER | AMÉNAGER



DEPUIS PLUS DE 50 ANS  
À VOS CÔTÉS.



Suivez-nous sur 

[WWW.LESMATERIAUX.FR](http://WWW.LESMATERIAUX.FR)

20 RUE DU PRÉ DROUÉ - 88150 CHAVELOT - 03 29 31 16 87 - [LESMATERIAUX@NOUVEAUXDOCKS.FR](mailto:LESMATERIAUX@NOUVEAUXDOCKS.FR)



Conception  
& maîtrise  
d'œuvre  
en urbanisme  
territorial

Créons le bon vivre  
de demain.



**acere**  
Groupe

Tous les métiers de l'urbanisme  
en une seule agence indépendante.

Agence Vosges

5 quartier de la Magdeleine, 88000 Épinal

Tél : +33 (0) 3 29 39 23 36

[CONTACT@ACERE-GROUPE.FR](mailto:CONTACT@ACERE-GROUPE.FR) • [ACERE-GROUPE.FR](http://ACERE-GROUPE.FR)







# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE OU PLUS COMMUNÉMENT LE BIEN VIVRE ENSEMBLE...

La participation des citoyens à la vie démocratique était une volonté de l'équipe municipale favorable à l'émergence de nouvelles approches permettant aux élus et administrés de proposer et construire, ensemble, les projets du Chantraine de demain.

Aussi, ce sont 18 volontaires qui aujourd'hui constituent le groupe de travail dit de démocratie participative.

En un an, trois rencontres ont été organisées :

Le 2 décembre 2021, nous avons évoqué les modalités de mise en œuvre de nos projets et avons fait émerger les thématiques sur lesquelles nous souhaitons travailler.

Le 15 juin 2022, il s'agissait, après une brève présentation du budget communal, de traiter de notre cadre de vie, de la sécurité, des mobilités, de l'urbanisme, de la vie économique, de la santé et des animations à Chantraine... autant de sujets chers à chacun des participants.

Enfin, le 8 novembre dernier, nous avons travaillé sur les circulations et les vitesses dans notre commune et avons partagé le travail réalisé en parallèle par certains membres de la commission démocratie participative qui ont choisi de se rencontrer de leur propre initiative, entre eux, et d'organiser des ateliers aboutissant à des échanges constructifs.

Nous tenons à remercier vivement chaque personne de ce groupe pour leur implication et leur investissement dans la vie chantrainoise.



Dans cet esprit empreint de convivialité, nous souhaitons continuer à œuvrer dans l'intérêt de tous en organisant d'autres réunions permettant d'avancer sur des dossiers du quotidien ou sur des projets qui peuvent se réfléchir et se programmer sur la durée.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est possible d'obtenir plus d'informations voire d'intégrer le groupe. A cet effet, nous vous invitons

à vous faire connaître en vous manifestant auprès de Sandrine Hingray, adjointe déléguée à la vie des quartiers au 03.29.69.19.19.

**Sandrine HINGRAY**  
Adjointe déléguée à la communication et à la vie des quartiers



## PIERRE LOCATION

LOCATION  
& VENTE

MATÉRIEL & OUTILLAGE

27 bis, rue du Char d'Argent  
88000 EPINAL

www.pierrelocation.fr

03 29 35 04 88

particuliers  
professionnels







## GALLOIS

Plâtrerie - Isolation - Peinture

10 Rue du Pré du Puits - 88390 LES FORGES  
Tél. 03 29 82 09 83

7 rue des Vanneaux - 57155 MARLY  
Tél. 03 87 55 91 18




sarlgallois@wanadoo.fr / www.gallois-platerie-isolation.com





# FINANCES

**Vous trouverez ci-après une présentation de la situation financière de la commune pour l'année 2021 comportant une comparaison avec les communes de même strate. Ce bilan s'est inscrit dans un contexte de reprise économique avec une fiscalité communale caractérisée par des valeurs locatives importantes ainsi qu'un tissu industriel peu présent. Le budget communal est décomposé en 2 sections : une section de fonctionnement et une d'investissement, qui feront l'objet des 2 premières parties, suivies d'une synthèse financière de 2021.**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section retrace les dépenses et les recettes de gestion courante. Les chiffres présentés sont inscrits en milliers d'euros (k€). On peut relever une reprise des services, notamment périscolaires (restauration, accueils, ALSH...) suite à une année 2020 marquée par la crise sanitaire et un arrêt de certaines prestations.

### Recettes de fonctionnement

**Les produits réels sont en augmentation de 11%** (2 319 k€ en 2021 contre 2 095 k€ en 2020), en raison de la reprise des services et d'un versement exceptionnel de remboursement d'assurance.

➔ **703 € par habitant (810 € en moyenne départementale).**

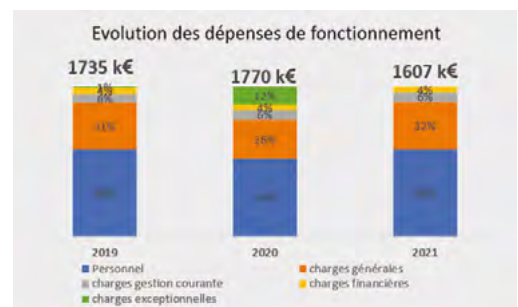
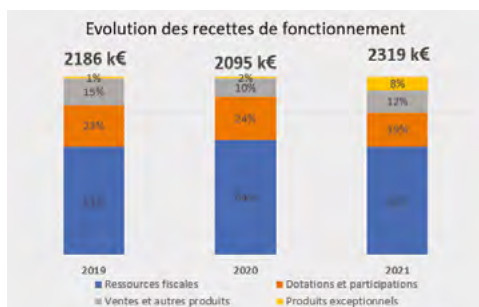
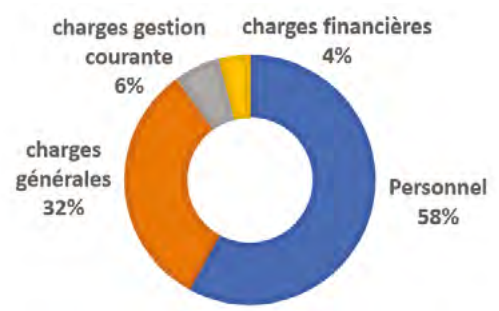
- ✓ Les ressources fiscales sont en augmentation de 5,9% et s'élèvent à 1 419 k€ (ceci est dû à l'augmentation des bases fiscales fixées par l'État sans évolution du taux communal).
  - ➔ 430 € par habitant (447 € en moyenne départementale).
- ✓ Les dotations de l'État et participations diverses s'élèvent à 445 k€
  - ➔ 135 € par habitant (237 € en moyenne départementale).
- ✓ Les autres produits sont en augmentation du fait de la reprise de l'ensemble des services. Ils sont essentiellement constitués de recettes périscolaires (181 k€), ventes de bois (26 k€) et revenus des immeubles (15 k€).
- ✓ Les produits exceptionnels sont en forte hausse et s'élèvent à 181 k€. Ils sont principalement dûs au versement du remboursement d'assurance du mur de l'école élémentaire.
  - ➔ 55 € par habitant (18 € en moyenne départementale).

### Dépenses de fonctionnement

**Les charges réelles sont en baisse de 9%** (1 607 k€ en 2021 contre 1 770 k€ en 2020). Cette baisse est principalement liée à une charge versée à la CAE au titre du transfert Eau en 2020.

➔ **487 € par habitant (655 € en moyenne départementale).**

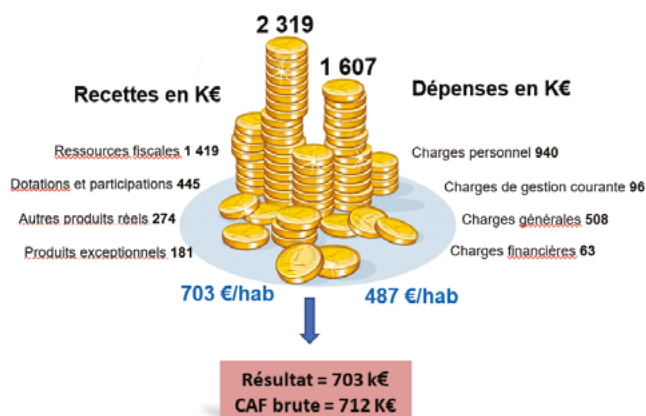
- ✓ Les charges de personnel, sont en légère augmentation de 1,4% et s'élèvent à 940 k€.
    - ➔ 285 € par habitant (347 € en moyenne départementale).
  - ✓ Les achats et charges externes sont en hausse de 11% (reprise des services et animations) et s'élèvent à 508 k€. A noter que ces charges sont toujours en baisse par rapport à 2019 car certaines animations n'avaient pas pu reprendre tels les feux d'artifices.
    - ➔ 154 € par habitant (225 € en moyenne départementale).
  - ✓ Les charges financières (intérêts d'emprunt), en nette diminution depuis 2016, s'élèvent à 63 k€.
    - ➔ 19 € par habitant (11 € en moyenne départementale).
  - ✓ Les charges de gestion courante stagnent à 96 k€.
    - ➔ 29 € par habitant (64 € en moyenne départementale).
- Dont subventions et participations versées aux syndicats intercommunaux et associations qui s'élèvent à 36 k€.





## Synthèse

La situation financière de la commune reste satisfaisante, avec une hausse de sa Capacité d'AutoFinancement (CAF) depuis 2018. La CAF brute s'établit en 2021 à 712 k€, soit 216 € par habitant (154 € en moyenne départementale). Toutefois, il convient de rappeler que cette forte hausse est notamment due à une recette exceptionnelle de remboursement d'assurance. Sans cette recette le niveau de CAF brute serait de 160 € par habitant, donc d'un niveau approchant celui du département.



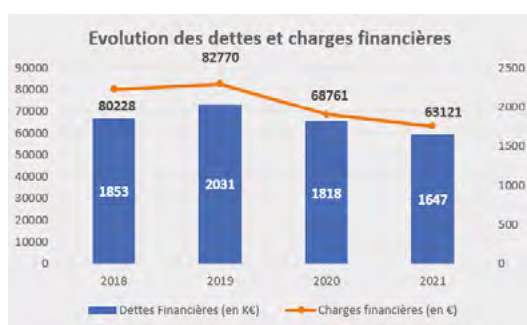
Evolution CAF



## FOCUS DETTE

L'encours de la dette, au 31/12/2021, s'élève à 1 647 k€, soit -9,4% par rapport à 2020.

⇒ **499 € par habitant (494 € moyenne départementale).**



## SECTION D INVESTISSEMENT

La **section d'investissement** retrace les opérations d'équipement et de financement. Elle a vocation à modifier le patrimoine de la commune. Les dépenses sont financées par des recettes spécifiques aux investissements ainsi que par la CAF (résultat de la section de fonctionnement).

### Recettes d'investissement

**Les recettes s'élèvent à 389 k€**

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| ✓ Fonds de Compensation de la TVA | 50 k€  |
| ✓ Emprunt                         | 278 k€ |
| ✓ Subventions                     | 32 k€  |
| ✓ Taxes d'aménagement             | 29 k€  |

### Dépenses d'investissement

**Les dépenses d'équipement sont en augmentation et s'élèvent à 544 k€**

⇒ **165 € par habitant (292 € moyenne départementale).**

**Les principales dépenses :**

|   |        |
|---|--------|
| ✓ Participation à la ZAC de l'Arsenal       | 125 k€ |
| ✓ Travaux d'éclairage public                | 63 k€  |
| ✓ Voiries                                   | 110 k€ |
| ✓ Écoles et bâtiments communaux             | 45 k€  |
| ✓ Mur de soutènement de l'école élémentaire | 142 k€ |
| ✓ Installations climatiques                 | 18 k€  |

Evolution dépenses d'investissement



## FOCUS BUDGET 2022

Le budget a été voté en mars 2022 dans un début de contexte de crise économique anticipant une baisse de la CAF.

En effet, bien qu'essayant de maîtriser ses dépenses de fonctionnement, la commune est confrontée à une hausse des coûts notamment au niveau de l'énergie et à une stagnation de ses recettes.

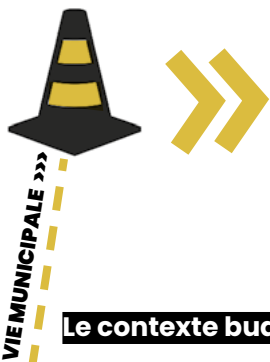
Néanmoins, la commune continue à animer, entretenir et investir de façon mesurée et réfléchie.

**Audrey HUSSON**

Adjointe aux Finances et la commission Finances







# TRAVAUX

Retour sur les travaux de l'année 2022 et lumière sur les projets futurs.

## Le contexte budgétaire

Pour l'année 2022, comme pour les années antérieures, les dépenses d'investissement et de fonctionnement de la commune s'inscrivent dans une démarche de gestion rigoureuse des deniers publics, ceci pour éviter un endettement non maîtrisé. La crise énergétique et économique du moment nous impose cette exigence.

Aussi, les efforts budgétaires sont concentrés sur les actions obligatoires que la commune doit assurer pour garantir la conservation de son patrimoine et répondre au mieux aux services attendus par les Chantrinois et les usagers. Pour 2023, nous aurons à prendre en compte le fait que le coût des énergies aura quadruplé depuis 2020.

## Le budget communal 2022 des investissements

|  |           |
|--|-----------|
| Frais d'études de projets et achats de terrains      | 25 230 €  |
| Ateliers municipaux                                  | 11 200 €  |
| Aménagement du cimetière                             | 15 000 €  |
| Bois et forêt  | 37 000 €  |
| Matériels administratifs et techniques               | 16 000 €  |
| Aménagement des bâtiments communaux                  | 60 000 €  |
| Equipement des écoles                                | 53 000 €  |
| Réfection de voirie et d'équipements                 | 109 000 € |
| Aménagement du Parc de l'Arsenal                     | 81 000 €  |
| Eclairage public (hors énergie)                      | 25 000 €  |
| Modernisation des installations de chauffage:        | 15 000 €  |
| Aménagement des espaces publics (aires de jeux)      | 48 000 €  |
| Terrain multisport                                   | 130 000 € |
| Mur de soutènement de l'école                        | 87 000 €  |
| Réseau incendie                                      | 8 600 €   |
| Matériel roulant                                     | 12 000 €  |
| Construction de l'allée Paul Decauville (Arsenal)    | 200 000 € |
| Extension de la bibliothèque de la salle des broches | 83 000 €  |

**TOTAL du budget investissement 2023 : 1 016 030 €**

Le total des dépenses d'investissement en 2022 est de 1 016 030 € pour les travaux et 188 000 € pour le remboursement du capital des emprunts (la dette).

## Les travaux significatifs réalisés en 2022

### Le report des travaux de requalification de la rue Général de Gaulle

Le conseil municipal a inscrit à son budget de 2022 la réalisation de la requalification de la deuxième tranche de la rue Général de Gaulle. Ces travaux doivent être réalisés avec ceux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) et du Département des Vosges (CD 88).

Pour des raisons de planification, la CAE a dû reporter les travaux de remplacement de sa conduite d'assainissement implantée sous la chaussée.

En conséquence, la commune n'a pu engager ses travaux de voirie.

C'est finalement en mars 2023 que la CAE remplacera cette conduite d'assainissement. Suivront, en juin, les travaux de voirie de la commune. En septembre, le Département des Vosges mettra en œuvre un nouveau tapis d'enrobé.

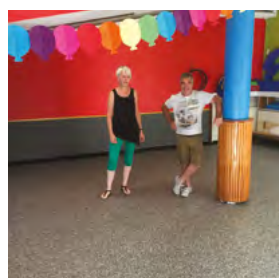
Concernant la circulation pendant les travaux, le chantier nécessitera de la réglementer par alternat avec des feux tricolores hormis pour la réalisation du tapis d'enrobé sur la chaussée qui, elle, nécessitera sa fermeture pendant deux jours.

### Le coût de cette opération

|   |           |
|---|-----------|
| • Pour les travaux de voirie par la commune | 120 000 € |
| • Pour les travaux de la CAE                | 200 000 € |
| • Pour le tapis d'enrobés par le CD 88      | 130 000 € |

**TOTAL des travaux : 450 000 €**

Le Conseil Départemental versera à la commune de Chantraine une subvention de 18 500 €.



### La pose d'un revêtement souple à l'école maternelle

Un revêtement souple a été posé sur le carrelage de la salle de jeux pour un montant de 12 000 €.

### L'installation de matériel informatique à l'école élémentaire

Pouvoir mettre à disposition des enfants et des enseignants des équipements de qualité est une priorité du conseil municipal.

Afin de permettre aux enseignants de développer une pédagogie active en lien avec les derniers outils numériques, le budget 2022 a prévu, d'une part, d'équiper une salle dédiée à l'informatique et, d'autre part, d'installer dans chacune des sept classes un ordinateur portable.

**A la rentrée de septembre, ce sont donc 19 nouveaux ordinateurs qui ont été déployés à l'école Robert Desnos.**

Ils sont désormais opérationnels. La **dépense de 17 000 €** a été subventionnée à hauteur de 70 % par le plan de relance de l'Etat.





Parallèlement une étude est actuellement en cours, en lien bien entendu avec Mme la directrice et les enseignants, pour compléter l'équipement numérique par des écrans interactifs.

Cet équipement est décrit comme étant un facteur clé de la réussite scolaire. Il permet d'apporter une aide au professeur quant à la création de cours interactifs et incite les élèves à s'impliquer davantage en agissant notamment sur leurs motivations.

L'investissement devrait se monter à hauteur de 35 000 € pour lequel nous sollicitons une subvention auprès du Conseil Département des Vosges.

### • La rénovation de l'aire de jeux « Square des têtards » de la rue des Roses de Noël



Sur la commune, cinq aires de jeux sont ouvertes aux enfants. La sécurité de ces équipements est contrôlée tous les ans par un service extérieur agréé. Les services techniques de la mairie assurent également une surveillance continue des agrès et réalisent tous les travaux d'entretien afin de garantir la sécurité des enfants.

Néanmoins, avec le temps, leur vieillissement ne permet pas d'engager des réparations efficaces et respectueuses des normes. Après vingt années de service, les agrès de l'aire de jeux de la rue des Roses de Noël dénommée « Square des têtards » devaient être remplacés et l'aménagement paysager retravaillé.

**Les travaux engagés représentent une dépense de 40 000 €.**

### • La construction d'un terrain multisports



Le terrain de sport de l'école élémentaire Robert Desnos est le seul pouvant être mis à la disposition des jeunes pour pratiquer des activités sportives en groupe. En période de vacances scolaires, il ne permet pas de répondre à la demande des jeunes. La construction d'un terrain mul-

tisports supplémentaire s'est imposée. Ce nouveau projet sera construit en contrebas du Parc de l'Arsenal, dans un espace naturel qui sera baptisé « parc François Diot » à la date d'inauguration du city stade.

L'entreprise TDE Travaux Publics de Bouxières-aux-Bois, titulaire du marché, doit avoir terminé les travaux pour le printemps 2023.

**Le montant des dépenses engagées est de 130 000 €.** La Région Grand Est a attribué à la commune une subvention de 32 000 €. Une aide supplémentaire est en cours d'instruction par le CD 88.

### • La construction de l'allée Paul Decauville au Parc de l'Arsenal.

L'allée Paul Decauville est une impasse à construire au Parc de l'Arsenal. Cette nouvelle rue sera aménagée dans un esprit de place publique. Elle valorisera le site réservé au boulo-drome. Une allée piétonnière donnera accès au « parc François Diot » situé en contrebas. Cette voie assurera la desserte du pôle santé qui devrait à terme comprendre une maison de santé, une pharmacie et peut-être un cabinet de plusieurs kinésithérapeutes (voir l'article sur la maison de santé).

L'ensemble du site fera l'objet d'un traitement paysager. Le fond de la parcelle restera en espace vert.

Les travaux de construction de la voirie sont programmés en deux phases. La première se limitera aux terrassements généraux de la plateforme qui ont commencé en novembre 2022. La deuxième phase, qui comprend la réalisation des réseaux et de la voirie, sera engagée après l'achèvement de la maison de santé.

Le marché de la voirie a été attribué à une entreprise locale « entreprise Valdenaire TP » de Les Forges.

**Le montant des travaux engagés par la commune pour la voirie est de 160 000 €.** Le Département des Vosges a attribué une subvention de 20 819 € et l'Etat (DETR) une aide de 33 000 €.



*L'allée Paul Decauville entre le boulo-drome et le projet de la maison de santé*





# TRAVAUX (SUITE)

VIE MUNICIPALE >>>

## Concertation avec les habitants sur divers dossiers

### Extension des zones 30 km/h

Dans le Chantraine Info N° 51 de cet été, les Chantrinois ont été informés de l'étude engagée sur l'extension des zones « Trente » de la commune. Le conseil municipal réfléchit sur son plan de mobilité, prenant en compte les différents modes de déplacement sur la totalité des voiries communales et départementales ouvertes à la circulation sur notre commune. Le groupe « Démocratie participative » de Chantraine, en place depuis cette année, est associé à cette réflexion.

Le réseau de voirie sur la commune pour lequel le Maire a la compétence de police de circulation, représente une longueur de 19.8 km, il comprend :

|  |          |
|--|----------|
| • Voies départementales dans la traverse de la commune | 5 435 m  |
| • Voies communales à caractère de rue                  | 10 813 m |
| • Voies communales à caractère de chemin               | 3 531 m  |

Les voies les plus circulées sont les rues de liaisons intercommunales et représentent 6 548 m.

Elles comprennent :

|                                       |                     |                  |
|---------------------------------------|---------------------|------------------|
| • La rue des Forges (RD 36)           | 9 500 véhicules / j | dont 6 % de PL   |
| • La rue Français (VC)                | 4 000 véhicules / j | dont 0 % de PL   |
| • La rue du Général de Gaulle (RD 51) | 3 800 véhicules / j | dont 4.5 % de PL |
| • La rue Général Leclerc              | 2 790 véhicules / j | dont 3.5 % de PL |
| • La rue Jules Ferry                  | 1 010 véhicules / j | dont 1 % de PL   |

**Quant au réseau secondaire**, il supporte le trafic local résidentiel généralement inférieur à 1 000 véhicules / jour. Il représente une longueur de 13 231 m soit **66 % de la voirie**.

### Les limitations de vitesse sur la commune

**Déjà en 1990, la vitesse avait été réglementée à 30 km/h sur les rues des nouveaux quartiers, soit 53 % du réseau.**

**Pourquoi étendre les zones « Trente » ?**

Afin d'inscrire la commune dans le plan intercommunal de mobilité, il convient de rechercher les conditions susceptibles de favoriser la sécurité des différents usagers circulant dans l'agglomération.

Dans le cadre de la sécurisation des déplacements doux, le tissu urbain et l'implantation des immeubles le long des rues de Chantraine avec des trottoirs de faible largeur ne nous permettent pas d'envisager la modification des caractéristiques actuelles de la plateforme des voiries, comme :

- l'élargissement de trottoirs
- l'élargissement de la chaussée circulée
- la création de pistes cyclables.

Ce constat nous invite à nous orienter sur le partage de la voirie avec, notamment, une cohabitation équilibrée entre les vélos et les véhicules motorisés.

Pour sécuriser les déplacements doux (cyclistes, piétons), il est également nécessaire de réduire la vitesse des voitures sur les rues les plus étroites et les plus fréquentées.



Rue Général de Gaulle : les enfants qui se déplacent entre les deux écoles

**A 50 km/h le choc entre une voiture et un piéton ou un cycliste est à 80 % mortel contre 10 % pour une vitesse de 30 km/h.**

Pour une bonne compréhension des limitations de vitesse, il est indispensable de raisonner par secteur et par itinéraire, ceci pour éviter une succession d'alternance entre les sections à 30 km/h et celles à 50 ou 70 km/h.

### Proposition du groupe de travail d'élus de Chantraine

**Après examen des conditions de circulation, le groupe d'élus qui travaille sur ce dossier préconise de ne pas revenir sur les zones « 30 » déjà en place, soit 10 448 m, et propose de les compléter de 3 543 m comme suit :**

|  |       |
|--|-------|
| • la rue Général de Gaulle (RD) entre l'école maternelle et la rue Jules Ferry               | 250 m |
| • la rue Général Leclerc entre le rond-point et le carrefour avec la Jules Ferry             | 770 m |
| • la rue Jules Ferry, entre le carrefour avec la rue Général de Gaulle et la rue des Vergers | 203 m |
| • la rue des Jardins   | 226 m |
| • la place de l'Eglise   | 481 m |
| • la rue du Plein soleil   | 430 m |
| • la rue du Vieux Moulin   | 898 m |
| • la rue du Hameau   | 35 m  |
| • le lotissement de l'Etang  | 250 m |

**TOTAL zones 30 supplémentaires : 3 543 m**

**Les élus s'interrogent également sur la nécessité d'y ajouter les sections à 30 km/h suivantes :**

|  |       |
|--|-------|
| • le bas de la rue Jules Ferry                                   | 250 m |
| • la rue Jean-Charles Pellerin                                   | 150 m |
| • l'impasse Payonne  | 180 m |
| • le chemin des Princes à partir de la rue Jean-Charles Pellerin | 196 m |
| • la rue Schubert  | 165 m |
| • l'impasse de la Tabagie  | 185 m |
| • les voies communales à caractère de chemins ruraux             | 207 m |

**TOTAL zones 30 supplémentaires en discussion : 1 333 m**

En prenant en compte l'ensemble des propositions, l'augmentation du kilométrage de rues à 30 km/h serait de 4 876 m et le linéaire de zones « Trente » passerait de 10 448 à 15 324 m.

**Ainsi, le pourcentage de zone 30 passerait de 53 % à 78 % soit plus 25 %.**

La rue Général de Gaulle dite aussi « route de Bains » et la route des Forges resteraient à 50 Km/h.

Le groupe « Démocratie participative » a validé, à l'occasion de sa réunion du 8 novembre 2022, les propositions de mise en zone 30 km/h du linéaire des rues ci-avant évoquées.

### La concertation des Chantrinois sur l'extension des zones « Trente »

Préalablement au vote du nouveau plan de limitation des vitesses, celui-ci sera mis en ligne sur le site internet de la commune et il sera proposé aux Chantrinois de donner un avis consultatif en répondant à une enquête sur le sujet. Elle sera sur le site **au début de l'année 2023**.

### Diverses rencontres avec Chantrinois

**Le 2 février 2022 :** le Maire, accompagné de son adjoint aux travaux et à la circulation, a rencontré les riverains de la rue des Magiciens pour trouver une solution quant aux difficultés de stationnement le long de leur voie. En concertation avec Vosgelis, des places de stationnement supplémentaires seront réalisées à l'arrière des immeubles.

**Le 23 mars 2022 :** le premier magistrat est allé à la rencontre des parents d'élèves et des riverains de la rue Général de Gaulle pour évoquer la néces-



sité d'améliorer la sécurité des déplacements des enfants entre les deux écoles. Suite à cette concertation, des aménagements de sécurité seront réalisés par la commune et la portion de voie sera limitée à 30 km/h.

**Le 9 septembre 2022** : Monsieur Barbaux accompagné des membres de son équipe municipale, a rencontré les riverains de la place de l'Église pour déterminer le meilleur emplacement concernant l'installation d'une borne de recharge des véhicules électriques. Le choix s'est fixé sur le côté de l'église, près du conteneur de ramassage d'habits. Les riverains étaient également demandeurs pour une limitation de la place à 30 km/h.

**Le 14 septembre 2022** : le Maire, accompagné de Monsieur Aubert, adjoint délégué aux travaux et à la circulation, a rencontré les riverains de la voie publique qui relie la rue Jean Clément à la rue Général Leclerc afin de donner un nom à cette dernière. A l'unanimité, rue Gai Soleil est la dénomination qui a été retenue, « Gai Soleil » étant également l'appellation de la résidence que dessert la voie. Le conseil Municipal a délibéré pour confirmer ce nom de baptême.



**Le 21 septembre 2022** : Monsieur Barbaux et les élus ont rencontré les habitants du quartier du Vieux Moulin pour échanger sur des problèmes de circulation. Il a été convenu de laisser à double sens la circulation dans le lotissement de l'Etang. Les riverains ont, à l'unanimité, demandé que la vitesse dans ce quartier soit limitée à 30 km/h. Cette proposition sera examinée dans le cadre du plan de déplacement à l'étude sur la commune.



## Informations diverses

### L'heure est aux économies

Le doublement du prix de l'électricité et le triplement de celui du gaz a conduit la commune à prendre des dispositions pour réduire toutes ses consommations d'énergie.

A Chantraine, entre 2020 et 2022, les factures des énergies gaz et électricité sont passées de 45 000 € à 140 000 €. Il est indispensable de trouver des économies pour équilibrer le prochain budget communal de 2023. Les nouvelles hausses attendues porteraient la facture d'énergie à 190 000 €...

A moyen et long terme, il ne faut pas compter sur un retour à des prix de fourniture d'avant crise.

### Concernant le GAZ

Afin de réduire la consommation de gaz, nous avons remplacé, il y a deux ans, les anciennes chaudières par des équipements à haut rendement. Cet

hiver, la température dans les bâtiments publics, y compris à la mairie, est limitée à 19°. Toutefois, celle des salles de la Maison Grandemange, selon le programme d'occupation, est moindre et celle de l'école maternelle a été arrêtée à 20°.

Pour l'avenir, la commune s'est associée avec la Ville d'Epinal afin d'engager une étude prospective sur la possibilité de prolonger le réseau de chaleur urbain d'Epinal sur Chantraine. Ce réseau, alimenté par les chaufferies de Razimont et du plateau de la Justice, fonctionne essentiellement au bois. Les prix de cette énergie produite avec du bois local sont maîtrisables et nettement inférieurs à ceux du gaz et de l'électricité.

### Extinction de l'éclairage public à 22 heures

La modernisation du réseau d'éclairage a été réalisée progressivement de 2015 à 2020. Les 550 luminaires ont été équipés de lampes Led à très faible consommation. Ainsi, en 2016, la consommation a pu baisser de 45 %.

Après cette dernière modernisation du réseau, la seule possibilité se limite essentiellement à la réduction de la durée de fonctionnement de l'éclairage public.

En 2016, le conseil municipal avait décidé l'extinction de l'éclairage sur une partie de la nuit. En hiver, la fermeture de l'éclairage avait été programmée à minuit et, pour la fin de semaine, à 2h les vendredi et samedi soir.

Étant donné que la crise géopolitique de 2022 ne nous permet pas d'espérer, dans l'immédiat, le retour à un prix normal de l'électricité, le conseil municipal, réuni le jeudi 29 septembre, a décidé, à l'unanimité, d'avancer une nouvelle fois l'heure d'extinction de l'éclairage sur la totalité de la commune :

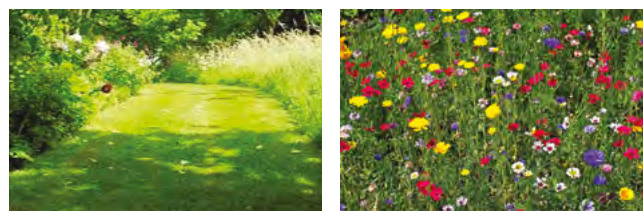
- **en hiver** : l'éclairage sera fermé de 22h à 6h sauf les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche où l'extinction sera effective de 24h à 6h,
- **en été, du 1<sup>er</sup> mai au 31 août** : il n'y aura plus d'éclairage public dans les rues.

A noter que, concernant la route des Forges, la fermeture de l'éclairage à 22 h est également la mesure prise par la commune de Les Forges sur son territoire.

Cette réduction de la durée de fonctionnement est provisoire. Dans le contexte économique actuel, elle peut engendrer une baisse de la consommation de l'ordre de 30 %. **Avec le doublement du prix de l'électricité attendu en 2023, l'économie serait d'environ 10 000 €.** Cette somme sera bien utile pour le chauffage de nos écoles.

Pour cette fin d'année, si particulière à bien des égards, les illuminations de Noël ont tout de même égayé une partie de nos rues. Cette période festive et magique ne pouvait se passer de ces lumières étincelantes. Lesquelles, hélas, malgré la faible consommation en électricité les décors devaient s'éteindre à 22h, comme l'éclairage public.

### Gestion différenciée des espaces verts communaux



Comme vous avez pu le constater depuis 2010, la ville de Chantraine a entièrement modifié ses pratiques de gestion des espaces verts en mettant en œuvre, de manière progressive et évolutive, une gestion différenciée de ses espaces.

**La gestion différenciée** est un outil permettant de ne plus considérer l'espace communal comme un tout mais comme un ensemble d'espaces



Bois pour l'extérieur  
et l'intérieur

**oxbois**

[www.oxbois.fr](http://www.oxbois.fr)

Zone de L'Encensement 88200 SAINT-NABORD  
T : 03 29 62 17 98 - F : 03 29 23 92 67 - [oxbois@wanadoo.fr](mailto:oxbois@wanadoo.fr)

**DEVENEZ  
PROPRIÉTAIRE !**

Neobilis vous  
accompagne  
dans votre projet  
d'accession  
sécurisée à la  
propriété

Renseignez-vous au **03 29 33 67 67**

**neobilis**  
projet ESTORIA

**DEKLIC**



# COSTANTINI

Maconnerie générale  
Sols décoratifs . Façades

☎ 03 29 35 05 44

📍 128 bis, rue du Général de Gaulle  
88000 CHANTRAINE

✉ [jean.pierre.costantini@numericable.fr](mailto:jean.pierre.costantini@numericable.fr)

🌐 [www.sarl-costantini.fr](http://www.sarl-costantini.fr)

📘 [sarlcostantini](https://www.facebook.com/sarlcostantini)



individuels ayant chacun leur fréquentation, leur but visuel, leur usage et donc les moyens humains et techniques qui leur sont affectés.

Les espaces verts de la commune sont aujourd'hui classés en 3 catégories, allant du plus cultivé au plus naturel :

- les « **espaces structurés et cultivés** »,
- les « **espaces dit rustiques** »
- les « **espaces naturels** ».

A chacune de ces catégories correspondent des prescriptions de gestion spécifiques décidées en concertation avec les agents techniques. Elles offrent une palette d'ambiances paysagères variées et répondent aux attentes des élus et des habitants.

**GESTION CULTIVÉE** : entretien soutenu des lieux publics majeurs où la nature est maîtrisée et organisée. L'entretien de ces espaces est synonyme de fleurissement, coupe rase des gazons et taille régulière des arbustes.

**GESTION RUSTIQUE** : entretien modéré des lieux publics. Les végétaux plantés s'accompagnent d'une végétation spontanée. Il n'y a pas de fleurissement, d'arrosage et de fertilisation. L'entretien consiste en une coupe relevée et plus espacée dans le temps pour les gazons et en la taille ponctuelle des arbustes.

**ESPACES NATURELS** : entretien naturel. Fauche annuelle ou bisannuelle, pas de tonte régulière, pas d'arrosage, pas de fleurissement, taille des végétaux tous les trois à cinq ans. Ce sont des espaces laissés libres voués au développement de la végétation spontanée. Ils constituent un habitat favorable à l'accueil d'une importante biodiversité.

La prochaine actualisation de ce dispositif sera l'occasion d'améliorer et développer davantage la prise en compte des enjeux environnementaux dans les modes d'entretien des espaces verts :

#### Des enjeux sociaux

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Sensibiliser le grand public à l'environnement
- Favoriser l'autonomie des agents

#### Des enjeux environnementaux

- Préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels
- Gérer les ressources naturelles (valorisation des déchets verts, économie en eau)
- Favoriser les écosystèmes existants et la biodiversité
- Faciliter l'entretien sans pesticide

#### Des enjeux économiques

- Optimiser les moyens humains, matériels et financiers
- Maîtriser les temps de travaux
- Adapter le matériel (désherbeur mécanique, thermique, binette...)

### Le service VILVOLT



La Communauté d'Agglomération d'Épinal (C.A.E.) a mis en place un service de vélos à assistance électrique, accessible 7j/7 et 24h/24. Déployés actuellement sur 32 stations (les dernières sont opérationnelles depuis le 5 juillet 2022), les 150 vélos Vilvolt en libre-service vous permettent de vous déplacer en toute liberté sur les communes de Chantraine, d'Épinal, Golbey, Thaon-les-Vosges, Charmes et La Vôge-les-Bains.

Après un an d'activité, suite à un bilan positif, il est probable que des stations supplémentaires complètent l'offre actuelle et soient installées sur d'autres communes.

Les vélos mis à disposition au rond-point de Chantraine sont bien utilisés. Une station supplémentaire pourrait être envisagée sur la commune.

Si cette information est confirmée, le Maire de Chantraine demandera l'avis des Chantrinois quant au meilleur emplacement possible, par le biais d'une enquête qui sera ouverte sur le site internet.

### L'installation de trois bornes de recharge des véhicules électriques

La commune a engagé une consultation ouverte à des opérateurs et aménageurs spécialisés afin de connaître leurs intentions de déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques sur la commune.

Au regard des offres, c'est l'entreprise ENGIE qui a été retenue. Elle doit installer sur la commune 3 bornes double prises de 22 Kva. L'entreprise finance et réalise les travaux. Elle assurera également, à sa charge, les charges de fonctionnement des bornes sur une durée de 10 ans.

En décembre 2022, une borne sera installée sur deux places de stationnement au droit de l'église et une autre sur le parking en face de la mairie. La troisième sera mise en service à côté de la future maison de santé à l'Arsenal.



*Le parking en face de la mairie sur lequel est installée une borne de recharge*

**Michel Aubert,**  
Adjoint aux travaux



## L'URBANISME

« Ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement » (source : CNRTL)

### Les derniers logements à construire au Parc de l'Arsenal

Par convention du 30 janvier 2012, la commune de Chantraine a confié à la SEBL l'aménagement du Parc de l'Arsenal. Un Comité de Pilotage (COPIL) contrôle la bonne exécution de la convention passée avec la SEBL. Ce COPIL comprend notamment les membres du bureau du conseil municipal et des personnes extérieures. Le COPIL s'est déjà réuni à vingt reprises.

**Etat d'avancement de l'opération** : 94 logements sont déjà construits. **En 2022, des logements pouvaient encore être érigés sur la dernière parcelle de 9 000 m<sup>2</sup>.** Pour ce programme, un appel à projets a été lancé afin de trouver un investisseur avec, comme critères de sélection, la présentation d'une offre conforme aux orientations de l'étude de composition architecturale et d'intégration paysagère réalisée par le CAUE, le respect du caractère EcoQuartier du Parc de l'Arsenal, la pertinence du programme et la typologie de logements.





Vue aérienne



Le programme de 31 logements avec de grandes terrasses

Suite à cet appel à projets lancé par la commune, la société « Les Constructeurs du Bois » d'Epinal a été retenue pour réaliser le dernier programme de 31 logements. Le permis de construire a été délivré et les travaux de construction devraient pouvoir débuter avant l'été 2023.

Initialement, avait été envisagée la création d'environ 240 logements au Parc de l'Arsenal, au final seuls 129 logements seront érigés.

### La modification du P.L.U. de Chantraine

Par délibération en date du 18 mars 2021, le conseil municipal a décidé d'engager une modification du plan local d'urbanisme (P.L.U.) approuvé le 3 octobre 2011, afin :

- de permettre le développement de l'entreprise CITEOS implantée sur la commune dans la zone NL (à vocation naturelle), en la classant en zone économique (UX)
- d'apporter des précisions sur le règlement en cours afin de clarifier l'instruction des procédures d'urbanisme par les services (permis de construire, déclarations préalables de travaux, etc).

Dans le cadre de cette procédure, une enquête publique a été ouverte du 15 septembre au 17 octobre 2022. Le commissaire enquêteur a tenu des permanences à la mairie pour y recevoir les avis et questionnements, émanant notamment des Chantrainois. A la fin de cette enquête, le commissaire a transmis son rapport et ses conclusions, qui se sont avérées favorables, au Président du tribunal Administratif de Nancy. Le nouveau P.L.U. a été approuvé en séance de conseil municipal le 8 décembre 2022.

### Informations, rappels, formalités

Le territoire communal est divisé en différentes zones (UA, UB, NL, UX...) bien identifiables sur le plan de zonage du PLU. Ces dernières ne doivent pas être confondues avec les sections cadastrales (section AH, AI, AS...). A chacune des zones est associé un règlement auquel les administrés chantrainois doivent impérativement se référer durant la phase de conception de leurs projets d'aménagement de propriété. Les documents précités sont à disposition en mairie mais peuvent aussi être consultés sur le site internet communal ou être transmis par mail.

Depuis quelques temps, des libertés ont été prises ici ou là sur le territoire communal. Aussi, convient-il de rappeler quelques consignes et règles d'urbanisme à respecter.

#### DELITS

Il est judicieux de rappeler qu'en matière d'urbanisme, deux grands types d'infractions existent :

- les infractions aux règles de fond correspondant au non-respect des règles du plan local d'urbanisme communal ;
- les infractions de forme aux règles de procédure : exécution de travaux sans avoir obtenu l'autorisation d'urbanisme nécessaire ou en méconnaissance d'une autorisation d'urbanisme obtenue.

Les infractions aux codes de l'urbanisme, de l'environnement, forestier, etc, constituent dans leur très grande majorité des délits. La procédure qui s'ensuit obéit aux règles du code pénal et du code de procédure pénale.

#### FORMALITES

Hormis, parmi les ouvrages les plus courants, les ravalements de façades (nettoyage, restauration sans changement de coloris), les terrasses de plain-pied (tolérance + 20 cm maximum par rapport au terrain naturel) et les constructions/installations jusqu'à 5 m<sup>2</sup> et d'une hauteur inférieure ou égale à 12 m qui ne nécessitent pas de démarches particulières (les règles du plan local d'urbanisme devant être néanmoins respectées pour ces dernières), tous les autres travaux sont soumis à des formalités administratives d'urbanisme.

#### Quelques cas de figure :

- Création d'une surface de plancher (\*) et/ou d'une emprise au sol (\*\*) supérieure(s) à 5 m<sup>2</sup>, sans dépasser 20 m<sup>2</sup> (garage, transformation d'un garage en chambre, carport, abri de jardin, auvent, bûcher, terrasse sur pilotis...) → **DECLARATION PREALABLE.**
- Création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol supérieure(s) à 20 m<sup>2</sup> (garage, maison individuelle...) → **PERMIS DE CONSTRUIRE.**

#### EXCEPTIONS

**Travaux d'extension** d'une construction en **ZONE URBAINE EXCLUSIVE-MENT - UA, UB...**, on parle ici d'extensions et non de constructions de dépendances et annexes isolées – En effet, sont concernés uniquement les travaux entrepris au **contact du bâti existant** : extension donc, mais aussi garage accolé, véranda, surélévation, création d'un étage, aménagement de combles, auvent, appentis, etc. :

→ **de plus de 20 m<sup>2</sup> jusqu'à 40 m<sup>2</sup>** de création de surface de plancher ou d'emprise au sol : **DECLARATION PREALABLE** sauf si les travaux ont pour effet de porter la surface de plancher totale ou l'emprise au sol de la construction **au-delà de 150 m<sup>2</sup>**. Dans cette dernière hypothèse, le **PERMIS DE CONSTRUIRE** s'impose ainsi que le **recours à architecte.**

→ **au-delà de 40 m<sup>2</sup>** de création de surface de plancher ou d'emprise au sol : **PERMIS DE CONSTRUIRE** (avec recours à architecte également si surface de plancher totale ou emprise au sol portée au-delà de 150 m<sup>2</sup>).

#### Fenêtres de toit

- Par défaut (ajout de luminosité dans une pièce existante, pose associée à la création d'une nouvelle pièce de vie d'une surface de plancher allant **de plus de 5 à 20 m<sup>2</sup>**) une **DECLARATION PREALABLE** est nécessaire.

- Si la pose de fenêtre(s) de toit s'accompagne d'une création d'une nouvelle pièce (aménagement de combles) dont la surface de plancher **dépasse 20 m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> en zone urbaine** sauf si le projet d'aménagement entraîne l'augmentation de surface de plancher totale de la maison au-delà de 150 m<sup>2</sup>), un **PERMIS DE CONSTRUIRE** sera nécessaire. Il est utile de préciser que dans la surface de plancher ne sont uniquement comptabilisés que les mètres carrés aménagés **de plus de 1,80 m de hauteur.**

**Clôtures et travaux de modification de l'aspect extérieur** hormis les ravalements de façades (nettoyage, restauration **sans changement des coloris**) → **DECLARATION PREALABLE.**

Concernant les clôtures, il est fortement rappelé que **l'article 11 du règlement du plan local d'urbanisme** et ce, pour quasiment toutes les zones communales (se renseigner), stipule que « **les clôtures seront constituées soit par des haies vives, soit par des grilles ou tout autre dispositif à claire voie** ».

Dispositifs à claire voie = **qui présentent des VIDES, qui laissent passer de la LUMIERE (un minimum d'espacement de 5 mm** entre les lames semble raisonnable et permet d'atteindre un degré d'intimité plus que correct pour les propriétaires). Il n'est pas inutile de préciser qu'en période de cambriolages fréquents, le fait d'occulter et de barricader sa propriété peut certes dissuader des personnages mal intentionnés, mais peut aussi, à contrario, accorder à ces derniers une certaine tranquillité d'action car à l'abri du regard de voisins vigilants.





### Piscines

- Les piscines dont la couverture a plus de 1,80 m de haut, quelle que soit la superficie → **PERMIS DE CONSTRUIRE.**
- Les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>, non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol → **DECLARATION PREALABLE.**
- les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m<sup>2</sup>, non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol → **AUCUNE FORMALITE** requise.

**Cette liste n'est pas exhaustive.** Aussi, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service urbanisme de la mairie avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété et d'acheter matériaux, abris de jardin... Trop souvent, des propriétaires se dotent, dans la précipitation, d'équipements qu'ils ne peuvent utiliser ou installer, voire qu'ils sont contraints de retirer, en raison d'une NON-CONFORMITE vis-à-vis des règles du P.L.U., une régularisation s'avérant IMPOSSIBLE dans cette dernière situation.

## INFORMATIONS URBANISME VIA LE SITE INTERNET COMMUNAL

La municipalité rappelle aux administrés chantrinois qu'une **rubrique « urbanisme »** est consultable sur le site internet de la mairie (onglet « urbanisme » dans le menu de navigation).

**Les coordonnées du responsable** du service « Urbanisme » et des précisions importantes relatives **aux règles de construction**, en perpétuelle mutation, y sont indiquées et apportées.

Les Chantrinois peuvent, grâce au **plan de zonage** du plan local d'urbanisme communal, localiser leur propriété et consulter dans la foulée le **règlement afférent à la zone concernée.**

Les administrés souhaitant obtenir une autorisation d'urbanisme seront **guidés**, en fonction des travaux envisagés, vers **l'imprimé adéquat** (permis de construire, déclaration préalable...) qu'ils pourront **télécharger.**

Parallèlement, des informations et les formulaires constamment mis à jour peuvent être respectivement consultées et téléchargés sur **SERVICE-PUBLIC.FR, le site officiel de l'administration française :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>.

Par ailleurs, pour tout **RENSEIGNEMENT CADASTRAL**, le responsable du service urbanisme se tient aussi à disposition sachant, néanmoins, que toute personne intéressée peut se rendre directement sur le service de

consultation du plan cadastral ([www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)) afin de **localiser une propriété, consulter et imprimer des feuilles de plan.**

(\*) SURFACE DE PLANCHER = La surface de plancher correspond à la somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couverts, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m.

Elle se mesure au nu intérieur des murs de façades de la construction : elle ne prend ainsi pas en compte l'épaisseur des murs extérieurs, porteurs ou non, et quel que soit le matériau dont ils sont constitués (brique, verre, pierre, ...). L'épaisseur des matériaux isolants doit également être déduite.

### (\*) LA SURFACE DE PLANCHER

s'obtient après déduction des surfaces suivantes :

- Surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur
  - et trémies (qui correspondent aux escaliers et ascenseurs)
- Surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 m
- Surfaces de plancher aménagées pour le stationnement des véhicules motorisés ou non, y compris les rampes d'accès et les aires de manœuvres
  - Surfaces de plancher des combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial (par exemple, des combles avec un encombrement de la charpente important ou un plancher qui ne peut pas supporter des charges).

### (\*\*) EMPRISE AU SOL

Le code de l'urbanisme précise : « L'emprise au sol au sens du présent livre est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus ».

L'emprise au sol correspond à l'ombre portée au sol lorsque le soleil est à la verticale de la construction. Puisqu'elle comprend les débords et les surplombs, il faut donc prendre en compte les prolongements extérieurs de niveaux de la construction tels que les balcons, les loggias, les coursives.

Ne sont pas pris en compte :

- les éléments de modénature (exemples : bandeaux, corniches, etc) et les marquises, dans la mesure où ils sont essentiellement destinés à l'embellissement des constructions ;
- les simples prolongements de toiture sans dispositif de soutien.

A l'inverse, l'emprise au sol comprend notamment :

- l'épaisseur des murs, non seulement intérieurs mais également extérieurs (matériaux isolants et revêtements extérieurs inclus),
- les surfaces closes et couvertes aménagées pour le stationnement (garages),
- les constructions non totalement closes (exemples : auvents, abris de voiture...) soutenues par des poteaux ou des supports intégrés à la façade (exemple : corbeaux),
- les prolongements extérieurs des niveaux de la construction en saillie de la façade (exemples : balcons, coursives, etc),
  - les rampes d'accès aux constructions,
  - les bassins de piscine,
  - les bassins de rétention maçonnés.

En fait, sont constitutives d'emprise au sol des constructions qui ne sont pas constitutives de surface de plancher. Ainsi, un abri extérieur couvert mais non clos n'est pas constitutif de surface de plancher mais doit être pris en compte pour le calcul de l'emprise au sol.



### Service Urbanisme :

**GAVOILLE Laurent**

Téléphone : 03.29.69.19.12.

Mail : laurent.gavoille@mairie-chantraine.fr

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (possibilités de RDV de 13h à 13h30)

Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h (possibilités de RDV de 13h à 13h30)





# SOCIAL – CCAS

**Année 2022 à peu près normale, le virus nous ayant quelque peu abandonnés ! Solidarité, grand âge, aide à la personne, demeurent les principales préoccupations du Centre Communal d'Action Sociale. Le CCAS doit être l'outil pour l'ensemble de la population, pour tous les âges de la vie.**

VIE MUNICIPALE >>>

## HONNEUR à Lucien HELLE, notre sympathique et dynamique centenaire.



Un hommage lui a été rendu ce samedi 10 décembre, jour de son anniversaire, en mairie.

Né au Haut du Them, bourgade de Haute-Saône, le 10 décembre 1922, en pleine tempête de neige, Lucien Helle et sa famille emménagent trois ans plus tard aux Forges où sa maman dirigeait le café près du canal (toujours en place).

Après son passage à Saint-Laurent où Lucien est scolarisé, il obtient son certificat d'étude avec la mention « 1<sup>er</sup> de canton ». Il entre ensuite au cadastre où il fera toute sa carrière.

Pendant la guerre, il est réquisitionné (STO) et part à Munich. Il profite d'une permission pour ne pas retourner en Allemagne.

En 1947, il épouse Anne-Marie. Quatre enfants naîtront de leur union.

En 1952, le jeune couple s'installe définitivement rue Français.

Sa longévité, Lucien la doit à une vie saine et active, un engagement fort dans le milieu syndical et au sein de la communauté chrétienne, ainsi qu'une pratique sportive jamais arrêtée (basket, marche, voyages...). Avec ses enfants et ses huit petits-enfants, il a foulé les forêts chandraines, les massifs de Chamonix, ...

En janvier 1983, jeune retraité, il adhère, avec son épouse, à l'association « Vivre Chantaine » et au club « Chante-Rainette » où il avait la responsabilité des marches. Aujourd'hui encore, il aime parcourir « ses 5 km quotidiens » quand le temps le permet et s'adonne toujours au jardinage.

Très avenant, souriant, c'est toujours un plaisir d'être en sa présence.

Tous nos vœux de belle santé.

## Madame LOHNER devait être fêtée pour ses 100 ans le 5 décembre.

Elle nous a hélas quittés quelques semaines avant. Nous avons une pensée pour sa famille et toutes les familles endeuillées cette année.

## Petits cadeaux à nos aînés

Moments privilégiés pour les élus et membres du CCAS, la traditionnelle tournée des **COLIS DE NOËL**, constitue une petite attention pour les personnes âgées de 75 ans et plus mais néanmoins importante pour de nombreux chandrains seuls, pour qui c'est un « avant-goût » de fête de Noël.

Une carte dessinée par les enfants de l'école et quelques consignes de sécurité accompagnent ces « douceurs » distribuées dans 260 foyers (1 colis par foyer).



## Repas des Aînés

C'est avec bonheur qu'a pu avoir lieu, le 13 mars, après une année sabbatique, le **REPAS DES AÎNÉS**, journée d'amitié pour quelques 120 chandraines et chandrains, invités par Monsieur le Maire.



Réunis autour d'une bonne table, anciens et nouveaux habitants ont pu apprécier une rétrospective de la commune pour ses **130 ans**. Ont été évoqués les projets à venir et quelques lieux-dits tels que « Les Brosses », « Moscou », « La Tante Valentine », « La Tapagerie »... De quoi donner envie de redécouvrir Chantaine et pousser à la promenade !

Une photo personnelle a été offerte à chaque convive.

Pas de musique, pas de danse (virus oblige) mais une ambiance chaleureuse et festive, appréciée de tous.

**Le prochain repas aura lieu le dimanche 19 mars 2023.**



## Pour garder la Forme

**SIEL BLEU**, association qui lutte pour la sauvegarde de la santé des personnes fragiles, a accueilli bon nombre d'intéressés à la Maison Grandemange.

Epaulés par des jeunes de la Mission Locale, les participants ont eu accès à de nombreux ateliers axés sur l'équilibre, l'endurance et la détente.

Une rencontre intergénérationnelle très conviviale.

Cette action a été financée par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.



## Coup de pouce vers l'emploi

Le nouveau contrat d'engagement jeune, déployé par la Mission Locale, est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans ayant besoin d'aide pour trouver le chemin de l'emploi.



Les signataires s'engagent à suivre ce dispositif sur 6 à 12 mois. En contrepartie, ils reçoivent une allocation mensuelle.

Ces actions ont pour but d'aider les jeunes à avancer dans la vie et à devenir autonomes avec l'appui d'un réseau local de partenaires associatifs ou institutionnels.

## France Service

**A partir du mardi 7 février 2023** aura lieu une **permanence France Service**, en mairie, avant de rejoindre les locaux du 45 rue Jules Ferry, récemment occupés par l'association « Art et résonance », à côté de la bibliothèque. Ces locaux sont en pleine réhabilitation afin d'assurer tout le confort souhaité dans cet espace de confidentialité.



**PERMANENCE FRANCE SERVICES**

France Services  
Proche de vous au quotidien  
France Services  
portée par  
Maison de l'Échiquier et des  
Tanneurs  
L'Avance Diffé  
88000 ÉPINAL  
Tel. 03.29.87.24.75

Mairie de Chantraine  
7 Impasse Payonne  
88000 Chantraine

TÉLÉPHONE  
03.29.35.15.47

MAIL  
mibouteloup@pays-epinal.fr

**HORAIRE**  
**MARDI DE 14H00 À 17H00**  
**SANS RENDEZ-VOUS**

MÉLANIE BOUTELOUP VOUS ACCUEILLE POUR VOUS AIDER DANS TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DANS UN ESPACE CONVIVIAL ET GRATUIT.

Ce lieu sera ouvert à tous : séniors, jeunes, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprises, salariés...

Vous serez accompagné(e) par un(e) animateur (animatrice) qui vous conseillera et vous guidera dans vos démarches administratives, dans l'accompagnement au numérique, dans l'accès aux droits, etc, avec mise en relation avec vos partenaires (CAF, Pôle emploi, CPAM, MSVS...).

**La permanence aura lieu les mardis de 14h à 17h en mairie de Chantraine à partir du 7 février 2023.**



## Démarches à domicile - Arnaque

La Mairie de Chantraine souhaite attirer la vigilance des habitants qui seraient démarchés à leur domicile ou par téléphone par des vendeurs et/ou des entreprises qui tenteraient de vendre des prestations : traitement de la charpente, isolation, étude énergétique, étude de l'eau, gaz...

La Municipalité ne mandate aucune structure pour faire du démarchage à domicile.

Si vous êtes démarchés, n'acceptez aucun service et surtout ne faites aucun paiement.

## Rôle de l'assistante sociale

L'assistante sociale travaille au centre de la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale). Elle constitue le maillon essentiel de la politique sociale du département, qui en compte plus d'une centaine.

Elle reçoit sur rendez-vous à la MSVS ou dans la commune de son secteur. À l'écoute des personnes, elle informe, évalue la situation et active les dispositifs d'aides nécessaires, en complémentarité avec le CCAS.

*« En vieillissant, ce qu'on gagne est plus important et plus beau que ce qu'on perd »*

Félicien Marceau

Tous mes vœux de bonheur aux membres du CCAS que je tiens à remercier pour leur engagement.

De la part de toute l'équipe du CCAS :

**Bonne santé, bons liens sociaux  
et belle année 2023 à tous**

**Brigitte Gille**  
Adjointe aux affaires sociales

## Quelques infos utiles

### Permanence sociale adjoint

Le matin et sur RDV au 03.29.69.19.19

### Assistante sociale

Mme Claudel - MSVS  
4 rue Louis Meyer, 88190 Golbey  
03.29.29.27.30

### CLIC : Centre Local d'Information et de

Coordination gérontologique  
1 rue de la Préfecture, 88000 Epinal  
03.29.38.52.80

### Mission Locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans  
5 chemin de la Belle aux Bois Dormant  
88000 Epinal  
03.29.82.23.05



*Da père en fils depuis 1965*  
**LEONARD**  
 LE CONFORT POUR VOTRE BIEN

TRAITEMENTS • ISOLATION • MÉRULE  
 ASPIRATION CENTRALISÉE  
 LUTTE ANTIPARASITAIRE

jullen@leonard-traitement.fr  
 03 29 34 04 40 - UXEGNEY



**Eau France  
 Région Est**

**Agence Lorraine**

12, rue Léo Valentin  
 88026 EPINAL Cedex - France  
 Tél. 0977 408 408  
 Fax 03 29 31 98 18



La nouvelle Classe T.  
 La réalité, augmentée



Mercedes-Benz Kroely V.I. Ludres  
 698 Rue Georges Charpak, 54710 Ludres  
 03 83 50 84 84 | utilitaires.mercedes-nancy.fr



Atelier de paysage & d'urbanisme

Filiale du bureau d'études



Collaborer avec  
 la nature pour améliorer  
 nos cadres de vie.



**Vosges**  
 5 Quartier de la Magdeleine  
 88000 Epinal

**Meurthe et Moselle**  
 21 route de Bosserville  
 54420 Saulxures-Lès-Nancy

03 83 49 98 61 • CONTACT@INGAIA.FR • INGAIA.FR

**Le Capri**  
 La sortie sympa aux portes de la ville.



Ouvert Midi & Soir  
 du Mardi au Samedi

*Bonne Année 2023 !!!*  
 Pizzas et Spécialités cuites au feu de bois  
 Route de Nancy 88 190 GOLBEY  
**03 29 31 20 14**







# LA FORÊT

LA FORÊT >>>



VIE MUNICIPALE >>>

**Comme je vous l'avais annoncé dans le précédent Chantraine Echo, notre forêt est très durement touchée par le changement climatique. Depuis plus de quatre ans, une crise sanitaire sans précédent (scolyte de l'épicéa, dépérissement des sapins et des hêtres, chalarose du frêne, chenilles processionnaires des chênes) a pu être observée sur notre commune.**



## La replantation de nos forêts

Le jeudi 28 avril, une plantation d'arbres a eu lieu sur le plateau de la Maison Grandemange.

174 enfants de l'école Robert Desnos ont planté chacun un pin maritime. L'O.N.F. a communiqué avec nos écoles sur cette thématique et souhaité sensibiliser au respect de la nature et à l'avenir de notre forêt, laquelle joue un rôle majeur en matière d'atténuation du changement climatique.



En 2023, la commune replantera plusieurs hectares et nous inviterons les habitants de Chantraine à participer à cette opération.

## Sortie en forêt : ouverte à tous

Chaque année, courant juin, Jean Pascal Valdenaire, adjoint à la forêt et l'environnement, invite les habitants de Chantraine à participer à une matinée « connaissance de la forêt ».

Le 11 juin, les élus et quelques passionnés de la forêt ont visité deux espaces forestiers importants. Yoann Chollet, technicien ONF, a bien exposé les différents types de travaux à prévoir pour améliorer et surtout valoriser le patrimoine de Chantraine.

Nous avons la chance, à Chantraine, d'avoir un espace forestier très dense à proximité de nos habitations. **Sauvegardons-le !**

Les dépôts d'objets, de gravats, de déchets verts en lisière de forêt **sont formellement interdits !**

Plusieurs résidents de la commune ont été **fortement verbalisés**.



## Les affouages

L'affouage communal est défini dans le code forestier comme un mode de jouissance des produits des forêts communales. Il est proposé aux habitants pour qu'ils bénéficient de bois de chauffage pour leurs besoins domestiques propres.

**Inscription des affouagistes à la mairie de Chantraine.**



## La chasse

Je voulais également rappeler qu'en période hivernale, de mi-septembre à février, l'activité chasse est pratiquée les lundis dans la forêt domaniale du ban d'Uxegney et les jeudis en forêt communale.



**Aucune chasse le samedi et le dimanche !**

Pendant cette période, déplacez-vous sur les grands chemins et surtout portez des vêtements colorés et visibles de loin.

La chasse est une activité indispensable pour la régulation de la faune. Nous voulions vous faire part des très bons rapports que nous entretenons avec les sociétés de chasse (communale et domaniale) qui respectent l'environnement mais également les promeneurs en forêt.

**CONSEIL :** pour les riverains de la forêt, pensez à protéger vos propriétés d'une mini clôture électrique, évitez de mettre au fond de votre propriété des composts ; la sécheresse facilite l'invasion des animaux dans les jardins.



## UNE AGGLOMÉRATION POUR DES SERVICES AUX HABITANTS ET À SES 78 COMMUNES MEMBRES



### UNE AGENCE DES MOBILITÉS

**Gestion du transport :** transports en commun, transports scolaires, autopartage, covoiturage, vélo.

#### Un point d'information unique :

L'agence des Mobilités (gare routière d'Épinal)

Place du Général de Gaulle – 88000 ÉPINAL

cae.transports@agglo-epinal.fr // 03 56 32 12 12

### DES AIDES POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO

- Une prime à l'achat d'un kit électrique monté par un professionnel ..... 20% du coût d'achat plafonnée à 200€
- Une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ..... 20% du coût d'achat, aide plafonnée à 200€ ou 300€ pour les vélos de type Cargo
- Une prime à l'achat d'un vélo sans assistance électrique ..... 20% du coût d'achat, aide plafonnée à 100 €
- Des locations longues durées de vélos électriques ViilVolt
- Des locations dédiées aux étudiants
- Des vélos électriques ViilVolt en libre-service ..... Chantraine, Charmes, Épinal, Golbey, La Vôge-les-Bains, Le Clerjus et Thaon-les-Vosges



### DES ACTIONS POUR LES FAMILLES

**11 crèches** sur le territoire de l'agglomération (Épinal, Charmes, Deyvillers, Dinozé, Golbey, Pouxieux, Thaon-les-Vosges, Xertigny)

**2 micro-crèches** privées (Épinal et Châtel-sur-Moselle)

**7 Relais Petite Enfance** pour 900 assistants maternels

Des actions en faveur de l'insertion professionnelle, sociale et de prévention de la délinquance



### TOURISME

**La gestion et l'entretien de la véloroute** le long du Canal, du site de Bouzey, de l'étang de la Comtesse et de sites touristiques comme les Woodies, la Forteresse de Châtel-sur-Moselle, le donjon de Fontenoy-le-Château...

**Natur'O Vélo** location de vélos à Bouzey, Épinal et Xertigny

**5 offices de tourisme** (Épinal centre, Épinal Base Natur'O, La Vôge-les-Bains, Xertigny, Charmes)

**1 centre des congrès**



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un soutien à l'entreprenariat et aux réseaux d'accompagnement

Des aides à la création d'entreprises et des subventions pour soutenir les investissements.



### 2022 EN QUELQUES CHIFFRES SUR LES TRAVAUX MENÉS

230 000 € d'aides sollicitées par les communes de moins de ..... 2 000 habitants pour la réalisation d'équipements

*Brantigny, Chamagne, Châtel-sur-Moselle, Chaumousey, Deyvillers, Dinozé, Dompierre, Essegney, Florémont, Frizon, Hailainville, Jarménil, La Haye, Mazeley, Morville, Pallegney, Portieux, Renauvoid, Tremonzey, Uzemain, Vaudéville, Vaxoncourt*

#### 9,16 M € de travaux dans les équipements sportifs

Stades de Foot : 1,7 M €

Stade d'eaux vives : 4,9 M €

Gymnases Lapicque et de La Vôge-les-Bains, piscine de Thaon-les-Vosges ... : 2,5 M €

Entretien des terrains engazonnés et synthétiques : 57 000 €

**969 000 €** : voiries

**623 000 €** : véloroute

**1 M €** : équipements culturels

**674 000 €** : bâtiments (centre des congrès, accessibilité)

**3,8 M €** : eau et à l'assainissement



### ATTRACTIVITÉ

**La mise à disposition d'une centrale d'achats** et des services mutualisés pour les communes (techniques, marchés publics...).

**Des tarifs préférentiels pour les habitants** de l'agglomération afin de bénéficier de services communautaires via un PASS.

**Un réseau de lecture publique :** Un réseau de lecture publique coordonné par la bmi d'Épinal et composé, à terme, de plus de 30 bibliothèques et médiathèques du territoire, dont 7 équipements communautaires.

**Enseignement artistique :** Conservatoire Gautier-d'Épinal, École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges et les écoles de musique d'intérêt communautaire Chavelot, Nomexy / Châtel, Deyvillers, Val-de-Vôge, l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

#### La gestion d'équipements sportifs

- Base Natur'O
  - en eau vive : canoë, kayak, rafting, bouée, surf
  - en eau calme : paddle, pédalo, bateau électrique, canoë, kayak
- 4 piscines, 2 bassins d'été, 31 stades de foot, 1 patinoire, la base de loisirs Roland Naudin, 1 centre équestre, 1 palais des sports, les 6 gymnases à Épinal, Châtel-sur-Moselle, Charmes, Chavelot, Golbey, Thaon-les-Vosges et La Vôge-les-Bains, des salles de sport

#### Les opérateurs culturels

- **Scènes Vosges** // auditorium de la Louvière à Épinal théâtre municipal à Épinal // théâtre de la Rotonde à Thaon-les-Vosges
- **La Souris Verte** // 2 salles de concert // 6 studios de répétition
- **L'Ensemble Orchestral Épinal la belle image, La Compagnie des joli(e)s Mômes, La Cie Rêve Général !**



### HABITAT

Un guichet unique à la Maison de l'Habitat et du Territoire pour l'accompagnement des habitants dans les travaux liés à rénovation et à la transition énergétique.

Un programme de revitalisation des centres-villes / centres-bourgs. L'instruction des autorisations des droits des sols.



# Un projet de travaux ? L'AGGLO AIDE VOTRE RÉNO

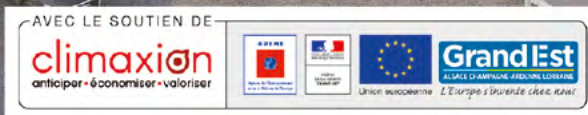


à deux pas de la Gare d'Épinal

[www.agglo-epinal.fr](http://www.agglo-epinal.fr)

☎ 03 29 81 13 40

UN CONSEIL NEUTRE, GRATUIT ET INDÉPENDANT  
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE VOTRE PROJET DE RÉNOVATION  
DES INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIÈRES ET LES PROFESSIONNELS  
DES CONSEILS TECHNIQUES RÉGLEMENTAIRES







# ANIMATIONS ET CULTURE

Dès le début de la COVID et la mise en place des restrictions sanitaires, l'animation dans la commune a été très impactée.

Aussi, la commission « Vie associative et animation » a eu grand plaisir à relancer plusieurs animations : la fête du Terroir, le marché de Noël et bien évidemment la traditionnelle fête du 14 juillet.

## La fête du Terroir

L'édition 2022 a eu de nouveau rendez-vous avec une dame météo bien capricieuse...

De plus, le choix de la date ne nous a pas été favorable, la braderie d'été d'Epinal se déroulant, hasard du calendrier, le même jour.

Néanmoins, une quarantaine de producteurs et artisans ont répondu à l'invitation envoyée par Sophie, l'animatrice territoriale de la commune.

L'équipe constituée de bénévoles et de quelques élus, a assuré la restauration.

Au regard du bilan des deux éditions, nous envisageons de travailler sur un nouveau projet beaucoup plus festif.



## Festival « Grand Angle »

L'association « Grand Angle Épinal » a organisé son second festival, baptisé « Ouvertures », les samedi 25 et dimanche 26 juin de 10 h à 19 h à la Maison Charles Grandemange.

Un grand rassemblement d'artistes : 60 peintres, sculpteurs, photographes ont affiché leurs talents.

Prochaine édition, fin novembre 2023. Nous sommes déjà impatients de découvrir les œuvres.



## La fête nationale du 14 juillet

Elle n'avait pas eu lieu à Chantraine depuis 2019. Ayant enfin tourné, certes très prudemment, le dos à la période COVID, nous avons décidé de rééditer la traditionnelle fête du 14 Juillet.

Dans cette optique, la seule contrainte fut le changement impératif de lieu et ce, en raison de la sécheresse. Après réflexion, étude de différents sites, nous avons assez rapidement opté pour le Parc de l'Arsenal.

Ce sont plus de 3 000 personnes qui se sont données rendez-vous pour assister à cet événement si prisé.

Les bénévoles de l'équipe « Chantraine en Fête » assistés de quelques élus ont assuré la restauration.

« All Dances », association de la commune, a animé le début de soirée.

Dans un cadre naturel exceptionnel, le public a découvert un superbe spectacle pyrotechnique, d'une durée de plus de dix-sept minutes. Couleurs et mixité étaient au rendez-vous pour cette édition.

Un grand merci aux agents techniques de la commune qui ont préparé et assuré le tir des feux ; de nombreuses heures de travail en amont et un



gain optimal d'attention, sécurité oblige ! Nous invitons d'ores et déjà les habitants de la commune à cocher la date du 14 juillet 2023 sur leur calendrier.





## Char de Saint Nicolas

Début décembre, comme chaque année, le grand défilé de la Saint-Nicolas d'Épinal accueille tous les chars des communes avoisinantes.

Chantraine participe activement à cet événement tant attendu par les petits mais également par les grands : une tradition ! Le thème choisi cette année : « La soupe aux choux », film connu de tous.

Jean-Pascal Valdenaire réalise préalablement une maquette et met en œuvre la fabrication du char avec Michel Aubert, également élu.

Durant la phase de réalisation, plusieurs membres de l'équipe municipale, Clément, Sébastien et Gérard, sont venus participer au chantier.



Marie et Jean-Marie, bénévoles et membres de l'association « Chantraine en fête », ont apporté une pierre à l'édifice.

Les services techniques de la commune sont intervenus en collaboration avec les bénévoles pour fixer la structure et sécuriser les branchements électriques.

Une fois le char prêt, sept adolescents du conseil des jeunes ont pu défiler dans les rues d'Épinal et distribuer des friandises aux enfants sages.

À la vue du char, les spectateurs ont pu se remémorer certains extraits du célèbre film et les frasques et grimaces du Glaude et du Bombé, deux vieux paysans portés sur la bouteille.



Un extraterrestre débarque en soucoupe volante de la planète Oxo et découvre la ville d'Épinal lors du défilé de la Saint Nicolas.

## Marché de Noël

Le marché de Noël, organisé le deuxième dimanche du mois de décembre, rencontre, chaque année, un vif succès.

Sophie Arnould, chargée de l'animation, et Catherine Villemin, habitante de la commune, orchestrent cet événement tant attendu par les Chantrainois.

Les élus de la commission « Vie associative et animation » et les membres de la nouvelle association « Chantraine en fête » participent à la mise en place de ce grand marché.

Une quarantaine d'exposants ont répondu présent.

Les visiteurs, au cours de la balade, ont pu faire la rencontre du Père Noël et surtout admirer le magnifique décor de fête.

La réussite de cette manifestation encourage l'équipe à organiser une nouvelle édition. Aussi, nous vous donnons déjà rendez-vous les samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023.

**Jean-Pascal VALDENNAIRE**  
Adjoint responsable de la vie associative  
et de l'animation







VIE MUNICIPALE >>>



# Le Conseil Des Jeunes

Retour sur une année animée

CDJ  
CHANTRAINE



LE DÉFILÉ DE  
LA SAINT  
NICOLAS



Tu as entre 11 et 20  
ans, tu es super  
Chantrainois plein  
d'énergie,  
rejoins-nous !

Toutes les infos  
dans ta mairie !



LA BALADE  
CONTÉE AUX  
LANTERNES





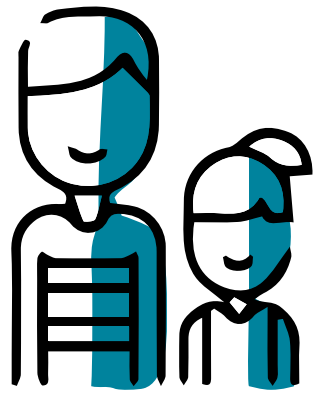
**LE  
CARNAVAL**



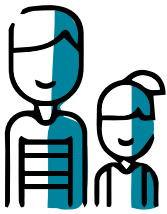
**LES  
PÉTANQUES**



**HALLOWEEN**







# Accueils des enfants pendant les vacances

## Sept semaines ont été organisées pour accueillir nos chérubins pendant les vacances scolaires.

Si, lors de ce début d'année, nous avons été impactés par des règles sanitaires strictes en lien avec la pandémie COVID-19, nous étions bien contents de ne plus subir ces mêmes contraintes cet été.

Mais cet effet d'aubaine sera vite substitué par une nouvelle donne : la canicule, le réservoir de Bouzey à sec et les contraintes liées à l'obligation d'avoir un surveillant de baignade pour emmener les enfants sur les sites de Thaon, Saulxures...

Bien entendu, nos directrices et animatrices ont su, malgré tout, proposer des animations qui ont réjoui la plupart de nos et vos chers enfants !



Le repos des guerriers avant de partir à l'assaut du château de Châtel !

Art & Fenêtres

**SARL COURTOIS Hervé** 34 rue du Général Leclerc 88190 GOLBEY - Tél. 03 29 66 39 08  
[www.courtois-herve.fr](http://www.courtois-herve.fr) 55 route d'Epinal 88220 HADOL - Tél. 03 29 32 55 82

PIERRE B.

CONSTRUCTION & GROS ŒUVRE

BATIMENT INDUSTRIEL • LOGEMENT COLLECTIF  
TRAVAUX DE RENOVATION

13, rue des Chaudronniers • 88190 Golbey  
Tél. 03 29 31 56 32 • Fax : 03 29 39 47 73 • [noel.colin.pierreb@orange.fr](mailto:noel.colin.pierreb@orange.fr)

# Les Accueils Péri-scolaires extrascolaires ...

Les activités et accueils du matin avant la classe, le midi pendant la pose méridienne et en fin de journée après l'école nous permettent d'accueillir en moyenne 130 à 150 enfants par jour.



Enfants, Maitresse et membres du personnel péri-scolaire ont inventé une histoire !

Nos lieux d'accueils sont à peine suffisants et, sans cesse, nous recherchons des solutions pour apporter davantage de services.

Ainsi, nous "délocalisons" les grands CM2 à la salle Abba lorsque les effectifs sur l'école Robert Desnos sont trop importants pour être absorbés par le restaurant scolaire.

Des activités sont proposées les soirs aux enfants sur inscriptions et un accueil ordinaire est réservé aux non inscrits. Un renseignement, une information sur la restauration scolaire :

<https://www.mairie-chantraine.fr/fr/article/enfance-et-jeunesse-cantine>

Un renseignement, une information sur les autres accueils : <https://www.mairie-chantraine.fr/fr/article/garderie>

## Les Chamgolotrainois

Juin 2022, une journée à destination de tous les enfants : **les Chamgolotrainois** (participation des 8 classes de l'école élémentaire et de la classe des Grands de l'école maternelle).

**Un objectif commun** : offrir aux enfants des écoles une journée ludique certes, mais avec des visées pédagogiques, principalement liées à l'histoire de notre commune, de notre étang, de sa faune et de sa flore.

Un repas "Barbecue" a été offert aux enfants.

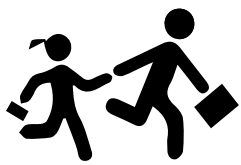
Plus de 20 bénévoles se sont mobilisés. Merci au service technique qui se "décarcasse" pour construire une mini-piscine et installer des chapiteaux, à l'association Chantraine en Fête, aux élus et membres du personnel péri-scolaire qui ont accepté de se mobiliser pour accompagner, nourrir et divertir les chers bambins de nos écoles.

Les pieds dans l'eau...  
pour se refroidir !



Construction d'OFNI  
(Objets Flottants  
Non Identifiés) par  
les enfants.





# Ecole maternelle Colin

3 Julia Colin - 8800 CHANTRAINE - maternellecolin@gmail.com

03 29  
35 05 62

VIE SCOLAIRE >>>



L'année scolaire 2021/2022 s'est terminée début juillet 2022 avec 92 élèves.

La nouvelle année scolaire 2022/2023 a démarré en septembre 2022 avec 84 élèves inscrits et répartis entre les quatre classes de l'école : 20 Petits avec Monsieur Mermier (nouvel enseignant stagiaire nommé pour l'année scolaire), 5 Petits et 16 Moyens avec Madame Claudon, 14 Moyens et 6 Grands avec Madame Popovic, et 23 Grands avec Madame Girardin (remplacée le lundi par Madame Tisserand, décharge de direction).

Pour rappel, l'école inaugurée en 1967, tient son nom de Madame Julia COLIN, donatrice du terrain.



## Classe des grands de M<sup>me</sup> Anne-Marie Girardin

Après deux années scolaires particulières en raison du contexte "Covid" et des contraintes du protocole sanitaire à appliquer, certains événements mis de côté ont pu enfin être à nouveau organisés ! Pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes associés...

### 1- Saint-Nicolas - décembre 2021

La visite de Saint-Nicolas est organisée depuis deux ans par la Mairie de Chantraine, au sein de chacune des quatre classes.



### 2- Carnaval - mars 2022

Super après-midi carnavalesque pour les Grands ! En compagnie de Marcel Grand, artiste clown jongleur spinalien.







### 3- Voyage à "La Colline" - mai 2022

Quelle joie de pouvoir retourner à " La Colline ", centre d'accueil situé dans les hauteurs de Fresse / Moselle, pour la traditionnelle sortie de deux jours avec une nuitée pour les Grands ! Au programme cette année : visite d'une bergerie à Fresse, d'un atelier de jouets de bois à Le Ménil et du musée de la Montagne à Château-Lambert.



### 4- Chamgolotrainois - juin 2022

Les Grands ont participé avec les classes de l'école élémentaire à cette journée organisée conjointement par la mairie, les services périscolaires et l'association Chantraine en Fête (en charge du barbecue) : petite randonnée pour les trajets à pied, pique-nique au chalet de l'étang et mise à l'eau, dans un bassin dédié, des petites embarcations fabriquées en classe.

### 5- Fête de classe pour la fin d'année scolaire - juillet 2022

Spectacle de chants, danses et évolutions diverses, proposé par les Grands à leurs familles et amis, dans la salle Serpolier de la maison Grandemange : une belle matinée festive et conviviale pour marquer la fin de l'année scolaire et de l'école maternelle !



### 6- Classe GS – septembre 2022

23 Grands dans la classe, pour cette rentrée de septembre 2022.



### 7- Cycle de patinage sur glace - novembre 2022

Cycle de patinage sur glace mis en place pour tous les Grands (ceux de la classe de Madame GIRARDIN, avec lesquels sont emmenés ceux de la classe de Madame POPOVIC).







# Ecole élémentaire Robert Desnos

03 29  
35 03 95



## Classe de CP de M<sup>me</sup> Christine Claude

### Sorties et activités pédagogiques

#### Sortie à Nancy

Le 13 mai, notre classe devait assister le matin à un concert pédagogique organisé par l'orchestre de Nancy, mais la compagnie de transport nous a oubliés.

Nous avons pu finalement nous rendre dans la ville ducale et nous avons fait une découverte historique et culturelle de la place Stanislas.

Après un pique-nique à la Pépinière, nous avons rendez-vous au musée aquarium pour participer à deux parcours pédagogiques : dans



un premier temps, la découverte des galeries de poissons et dans un second, les étapes de la chaîne alimentaire dans la nature.

Malgré le désagrément du matin, nous sommes revenus contents et riches de nouvelles connaissances.

#### Sortie au Spina Parc

Le 7 juin, nous avons passé la matinée au Spina Parc.

Accueillis et encadrés par plusieurs animateurs, nous nous sommes familiarisés avec le matériel et les consignes de sécurité de la pratique de l'escalade.

Puis solidement harnachés, nous sommes partis à la conquête des différents parcours : un peu hésitants au début, nous avons pris de l'assurance et nous nous sommes transformés en agiles petits grimpeurs !



#### Les ChamgoloTRAINOIS

Avec toutes les classes de l'école, la classe a participé à la deuxième édition des « Chan goloS » organisée par la municipalité à l'étang de Chantraine.

Sur le petit plan d'eau mis à leur disposition, chaque élève a pu tester son embarcation construite en classe.

Ils ont également pu profiter d'un atelier sur l'histoire de la commune et d'un autre sur la création d'une petite histoire.

Un grand merci à tous les bénévoles, élus et agents de la mairie, pour cette journée éducative et ludique.



#### Plantations d'arbres

Sous l'égide de l'ONF, les élèves ont bénéficié d'une intervention des agents de l'ONF pour une sensibilisation à la fragilisation de la forêt due au réchauffement climatique et à la nécessité de planter des essences qui s'adapteront mieux aux nouvelles conditions.

Chaque élève a planté une pousse d'un pin maritime dans une parcelle située au-dessus de la maison Grandemange.



#### Activités sportives

Cette année encore, nous avons pu nous initier au handball et au volley-ball grâce aux intervenants des clubs.

La fédération française de judo nous a accueillis au centre des congrès pour nous offrir quelques démonstrations avec plusieurs champions et

championnes du monde et olympiques : un moment impressionnant et une volonté de transmettre les valeurs de ce sport de combat, certes, mais surtout de respect de son adversaire !



Dans le cadre de l'USEP, nous avons participé à une rencontre d'orientation au parc du Château et à une rencontre d'athlétisme regroupant 280 enfants des écoles d'Epinal au stade de la Colombière.

Nous avons également assisté à deux concerts organisés par les Jeunesses Musicales de France.



*Nous remercions la municipalité pour son investissement financier qui nous permet de réaliser ces différentes sorties, et les parents qui, d'une part, contribuent par l'intermédiaire de la coopérative de classe et, d'autre part, s'organisent pour nous accompagner.*





## Classe CP/CE1 de M<sup>me</sup> Marjorie Jeandel

### Sortie à Nancy

Au cours de l'année 2021/2022, le vendredi 13 mai, notre classe a eu le plaisir de se rendre à Nancy en car.

Suite à un petit imprévu, nous n'avons pas pu assister au concert à la salle Poirel, comme initialement projeté. Nous sommes donc partis un peu plus tard et avons débuté notre journée ensoleillée par la visite de la place Stanislas.

A midi, nous avons pique-niqué à l'ombre des arbres du parc de la Pépinière. Nous en avons profité pour jouer un peu dans les espaces verts et les structures avant de nous rendre au muséum Aquarium pour une après-midi sur le thème « une faim de loup ». Nous avons visité les galeries de zoologie et les galeries d'aquariums.

### Sortie Judo

Le 17 mai, nous avons eu le plaisir de participer à des animations ludiques autour du judo au Centre des Congrès d'Epinal. Nous avons eu la chance de rencontrer six champions d'hier et d'aujourd'hui qui nous ont fait des démonstrations de judo.

### Sortie à la patinoire

Le 20 mai, le club de patinage artistique d'Epinal organisait le gala de fin d'année, sur

le thème des années 80. Nous avons pu assister, sous nos yeux émerveillés, à ce beau spectacle.

### Sortie à Epinal

Le 7 juin, nous sommes partis pour la journée, en car, dans le secteur de la « 40 semaine ». Monsieur et Madame Etienne, entraîneurs au club d'orientation de Sanchev, sont venus toute la matinée pour une découverte de la course d'orientation en pleine forêt. C'était un moment très agréable où nous avons pu parcourir les chemins forestiers en courant et en cherchant les balises à l'aide de notre carte.

Suite à cette matinée très sportive, nous sommes allés pique-niquer au Spina Parc. Les conditions météorologiques n'étaient pas très favorables mais nous avons pu passer un bel après-midi dans ce parc à éprouver des sensations fortes pour certains.

*Ce fut une année riche en sorties, c'est pourquoi, nous tenions à remercier vivement la municipalité pour sa participation financière. Un grand merci également aux parents qui ont eu la gentillesse de nous accompagner et de permettre le bon déroulement de ces sorties.*







## La classe des CE1 de M<sup>me</sup> Nathalie Tilhet

Cette année encore, les sorties se sont essentiellement déroulées au cours du dernier trimestre.

Nous avons pu assister, en novembre, à un **concert des Flying Orkestar à la Souris Verte** qui avait sensibilisé les enfants aux risques auditifs en les incitant à prendre soin de leurs oreilles.

Mais une nouvelle fois, des restrictions dues à la crise sanitaire stoppaient les projets USEP, cinéma, actions de solidarité en faveur des « Restos du Cœur ».

Avec les beaux jours et la levée des restrictions, nous avons pu participer à **deux rencontres sportives USEP, une en orientation au château d'Epinal et l'autre en athlétisme au stade de la Colombière.**

Fin avril, avec des agents de l'ONF, les enfants ont été sensibilisés à la nécessité de protéger les forêts et **ont planté chacun un pin maritime aux abords de l'école.**

Le 16 mai, les enfants se sont rendus à Guménil, à **l'Encrier au Champ**, pour vivre la journée d'un écolier il y a un siècle, et découvrir la vie des abeilles avec un apiculteur local qui leur a expliqué sa passion pour ces insectes indispensables à la pollinisation des plantes.

En juin, le **Spina Parc** nous a accueillis pour une matinée sportive et ludique.

Les CE1, accompagnés de leurs camarades du CE2, sont aussi allés visiter les **anciennes mines de cuivre du Thillot.**

L'année s'est terminée par une **journée orientation**, avec une météo clémente cette fois-ci, autour de l'étang de la Comtesse.

*Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les parents qui se rendent disponibles pour nous accompagner et permettre le bon déroulement de ces sorties.*







## Classe de CE2 de M. Hervé Luchier

### Les escapades année 2021 - 2022

L'année scolaire 2021 - 2022 a été une année bien riche en sorties pédagogiques pour les 23 élèves de CE2 de Monsieur Luchier.

Le **lundi 20 septembre**, les enfants se sont rendus au centre des congrès pour participer à des ateliers sur la prévention des risques liés aux **tiques**.



**Courant octobre**, ils ont réalisé des œuvres plastiques pour la manifestation artistique « La Grande lessive » organisée par **Madame Valérie Vasseur**, enseignante remplaçante à l'école.

Le **22 avril**, les enfants ont participé à la **replantation de jeunes plants de pins maritimes** avec des agents de l'ONF au dessus de l'école.



**Au cours du mois de mai**, ils ont pratiqué le **volley-ball** lors de séances animées par **Ludvik** du club de Golbey.

Ils ont aussi correspondu **durant l'année** avec leurs **camarades anglais de l'école Stonebow de Loughborough** (ville jumelle d'Epinal).

Les enfants ont ensuite retrouvé les élus au moment **du permis piéton le 30 mai**.

Le **jeudi 16 juin en matinée**, les enfants ont pratiqué de **l'accrobranche au Spina parc**.



Le **voyage de fin d'année** s'effectua en **deux temps** avec une **première sortie aux Hautes Mynes du Thillot le jeudi 23 juin** avec la **classe de CE1 de Madame Tilhet**. Après la **visite des anciennes galeries** en matinée, les élèves ont ensuite complété le **carnet du mineur** dans le musée et participé à un **atelier sur l'énergie hydraulique** dans l'après-midi.



Pour clore l'année, le **vendredi 1<sup>er</sup> juillet**, les élèves ont fait une **randonnée pédestre jusqu'à l'étang de la Comtesse** où les attendaient **Bernadette et Dominique Etienne du LOS de Sanche**y pour un **parcours d'initiation à l'orientation** avec doigt électronique.



*Un grand merci à la municipalité et aux accompagnateurs de ces sorties.*





## Classe de CE2 - CM1 de M<sup>me</sup> Corinne Etienney

### Retour sur l'année 2021-2022

Une année où se mêlent de nombreuses activités concernant des défis mathématiques et littéraires, l'histoire, la nature, les arts, le spectacle, le sport...

#### Petit tour d'horizon

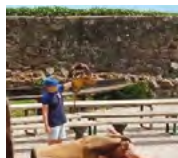
- une **initiation au volley** menée par l'animateur sportif du COS Épinal,
- la participation aux différentes **commémorations** : la Libération d'Épinal en septembre, le 11 novembre, le Mémorial Day, la remise de la plaque par la 45<sup>ème</sup> division US en remerciement de l'engagement des élèves de l'école,
- l'intervention de deux historiens bénévoles pour raconter **la vie des Poilus** dans les tranchées,
- la participation des élèves au **reboisement d'une parcelle** de la forêt avec l'ONF qui a organisé une découverte de la gestion des forêts sous la forme d'un parcours-quizz,
- les spectacles JMF : Cinéklang et Réjouissance du palais,

- une **initiation au scrabble** avec l'intervention de Monsieur Weiss. Mila et Théophane ont participé à la finale régionale. Théophane a également participé à la finale nationale à Paris.
- la participation à **la Semaine Bleue, la Grande Lessive**.

#### Pour terminer l'année :

- la journée à l'étang de Chantraine pour les fameux « **Chamgolo-trainois** »,
- les sorties au **Spinaparc** et à la **volerie des Aigles** avec les CM2,
- la **randonnée scrabblesque**.

*Merci à tous les élèves, les parents accompagnateurs et bien sûr la municipalité.*



## Classe de CM1 - CM2 de M. Didier Harmand



Le jeudi 9 juin 2022, les 24 élèves de la classe de CM1/CM2 de Monsieur Harmand se sont rendus à Verdun pour une visite guidée au cœur de l'histoire, de 9h à 16h30.

Au programme de la journée, la visite du Fort et de l'Ossuaire de Douaumont, de la Citadelle souterraine de Verdun et la découverte d'un village détruit.

**Un grand merci à la Mairie de Chantraine sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu.**





## Classe des CM2 de M<sup>me</sup> Véronique Roy

Les deux dernières années « covidées » avaient vu s'annuler bon nombre d'actions... Alors, en ce début d'année scolaire 2021, il ne fallait pas tarder à se lancer dans différents projets !

Dès le 21 septembre, nous partions visiter Verdun, ses tranchées, sa citadelle mais aussi l'ossuaire de Douaumont... Ce travail de mémoire permet à nos élèves d'être sensibilisés très tôt aux erreurs de notre passé pour tenter de ne pas les reproduire dans le futur.

Le 24 septembre, nous participions également aux commémorations pour la libération d'Epinal au cimetière américain de Dinozé et place Foch à Epinal.

Nous nous sommes vus remettre, à cette occasion, une plaque d'honneur de la part de la 45<sup>e</sup> Division de l'Oklahoma, en remerciements pour toutes les actions de nos élèves lors des différentes commémorations. Cette plaque a été inaugurée dans notre école quelques mois plus tard.

Du côté sportif, nous avons de nouveau pu bénéficier d'interventions de qualité en volley grâce à Ludvic Claudel.

Nous sommes aussi allés, un après-midi, escalader les falaises du Spinaparc d'Epinal.

Et nous avons pu nous rendre, pour quelques séances, à la patinoire travailler quelques notions de hockey sur glace.

En arts visuels, nous avons pu profiter d'une visite du MUDAAC où les sciences et les couleurs dans les œuvres d'art étaient mises en avant.

Nous avons organisé par deux fois dans l'année, une grande lessive dans notre cour de récréation.



En partenariat avec l'ONF, tous les élèves ont eu l'honneur de replanter un arbre dans la partie de forêt située juste derrière notre école.

Nous avons terminé l'année par une sortie à la Volerie des Aigles de Kintzheim en Alsace et par une nouvelle participation aux Chamgolo-trainois organisés par la municipalité. Tous les élèves ont pu être présents à l'étang. Un repas « barbecue » leur a été offert à tous !

**Nous renouvelons, cette année encore, nos chaleureux remerciements à la Mairie de Chantraine et à tout son personnel pour l'excellente entente qui existe entre nous, au service et pour le bien-être de nos petits Chantrainois.**







# >>> La vie associative

**U**ne baisse d'adhérents et un manque de bénévoles. Les épisodes successifs de restrictions puis de reprises des activités ont déstabilisé le fonctionnement des associations et affecté la mobilisation et/ou le maintien du lien avec les bénévoles et la pratique des activités associatives. On peut craindre que les habitudes se modifient durablement... Les adhérents reviendront-ils dans les associations comme avant mars 2020 ? Les bénévoles reprendront-ils leurs activités ? Trouverons-nous toujours des dirigeants bénévoles pour s'engager et prendre des responsabilités dans les associations ?

C'est le constat que nous avons pu faire lors de la réunion de rentrée avec les 28 associations chantrainoises.

L'ensemble du conseil municipal soutient et encourage les associations en leur mettant à disposition des locaux et en leur attribuant des subventions pour des projets.

## Nouvelles associations en 2021-2022

### Parenthese Studio

Mathilde crée son école de danse, à l'identité urbaine, qui enseigne des cours de "street commercial" et de "lyrical".

Chaque dimanche, elle donne ses cours dans son association nommée "PARENTHÈSE" à la Maison Grandemange. Débutants, intermédiaires ou avancés, les cours sont ouverts à toutes et tous et seront coupés en deux groupes distincts : les 11/15 ans et les 16 ans et +.

### Scène de A à Z

Troupe de théâtre dirigée par Monsieur Dominique LANVIN, nouvel habitant de la commune, « j'peux pas, j'ai théâtre ! »

### Chantraine en fête

Un ensemble de bénévoles chantrainois s'est mobilisé pour créer une nouvelle association. Monsieur Jean-Claude Girardin a été élu président de cette nouvelle structure. Cette association a pour but d'animer la commune et d'assister les animations communales. Une trentaine de membres très actifs ont participé à la fête du terroir, à l'organisation du 14 juillet, à la journée du beaujolais nouveau et au marché de Noël.

**Je remercie, les associations, les bénévoles pour leur implication surtout pendant cette période compliquée et je vous souhaite une très bonne année 2023.**

**Jean Pascal VALDENNAIRE**  
Adjoint à la vie associative.

## >>> Amis sans frontières Vosges

**Par son action de fil en aiguille, l'association AMIS SANS FRONTIÈRES VOSGES distribue des vêtements tricotés par ses bénévoles (pulls, layette, écharpes, bonnets) aux familles en difficulté par l'intermédiaire des associations locales :**

*DVIS Épinal et Thaon les Vosges*  
*Resto du cœur*  
*St Vincent de Paul ZUP et Golbey*  
*Ste Cyrille*  
*Jardin de Cocagne*  
*Accueil Écoute.*

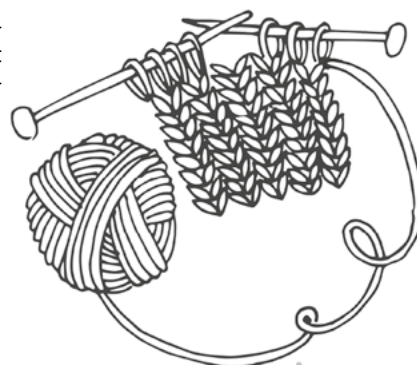
Nos ressources (marché de Noël, subvention) ne nous permettent pas de financer les 1 000 articles donnés ; c'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité (don de pelotes de laine).

Vous avez du temps libre, besoin de vous occuper et de vous sentir utile, venez nous rejoindre les mardis après-midi ou nous apporter vos ouvrages (nous fournissons la laine).

### Pour nous retrouver :

Maison des broches  
1<sup>er</sup> étage (au-dessus de la bibliothèque)  
43bis, rue Jules Ferry à Chantraine  
les mardis après-midi de 13h30 à 16h00

Tél. (Mme Veinante) : 09 64 14 47 56





## Les commémorations en 2022 : un devoir de mémoire bien rempli !

### Le 8 mai, en mémoire

- de la victoire du 8 mai 1945
- des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- des victimes et des héros de la déportation

### Le 24 septembre, en mémoire

- des soldats américains morts lors de la libération de Chantraine
- de la Résistance
- des « Morts pour la France » en Indochine
- de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

- des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage « aux Justes » de France
- des Harkis et autres membres des formations supplétives

### le 11 novembre, en mémoire

- de l'Armistice de 1918, de la commémoration de la victoire et de la paix, et en hommage à tous les Morts pour la France.



Grognards et bénévoles en tenue de Guerre. Un grand merci à eux !



<https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/lhommage-aux-heros-de-la-grande-guerre-47603584.html>



Membres du conseil des jeunes, écoliers et jeunes sapeurs-pompiers volontaires bien présents ce 11 novembre 2022



## Trois Jeunes Sapeurs-Pompiers chantrainois à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

**Dans le cadre de la cérémonie du 11 novembre, trois Chantrainois engagés comme Jeunes Sapeurs-Pompiers étaient présents aux côtés de l'Adjudant-Chef GEHIN, lui aussi habitant de la commune.**

Julie, Maud et Marceau préparent le brevet cadet des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Une formation sur trois ans qui leur permettra de partir en intervention dès l'âge de 16 ans.

Un engagement sérieux pour ces Chantrainois puisqu'ils préparent assidûment ce diplôme chaque samedi de 8h à 12h à la caserne de Golbey ou d'Epinal, avec de 8h à 10h des apports théoriques et de 10h à 12h des exercices physiques.

**Bravo à ces jeunes pour leur esprit volontaire, leur abnégation, leur dévouement.**







## Club Chante Rainette

Après les années 2020 et 2021 fortement perturbées par la Covid, le club a retrouvé son rythme d'activités, d'animations et de sorties. Témoin : le programme réalisé en 2022.

- **Mercredi 23 février :** Assemblées générales ordinaire et extraordinaire.
- **Mercredi 30 mars :** Repas de printemps.
- **Vendredi 29 avril :** Visite du jardin de Berchigrange et goûter.
- **Mercredi 18 mai :** Premier repas de l'amitié.
- **Vendredi 20 mai :** Sortie en Alsace : visite d'Obernai en « train touristique », repas asperges, visite du mémorial dédié aux « Malgré nous » à Schirmeck.
- **Mercredi 15 juin :** Repas de l'amitié.
- **Mardi 5 juillet :** Pique-nique.
- **Mercredi 7 Sept :** Repas de l'amitié.
- **19 au 25 Septembre :** Voyage sur la côte Toscane.
- **Mercredi 5 octobre :** Repas de la Semaine Bleue.
- **Vendredi 21 octobre :** Sortie au cabaret Belcour à Saint Nabord.
- **4 au 11 novembre :** Voyage dans le sud marocain.
- **Vendredi 18 novembre :** Repas beaujolais nouveau.
- **Mercredi 30 novembre :** Repas de l'amitié.
- **Mercredi 14 décembre :** Goûter de Noël.

Un calendrier bien rempli avec des activités et animations nombreuses et variées.

### Grande nouveauté de l'année 2022 : la création des repas de l'amitié.

L'objectif était de proposer un temps de rencontre et de convivialité autour d'un repas simple et peu onéreux. Opportunité de plus pour rompre avec la solitude. Succès immédiat puisque le premier repas a accueilli 63 convives et les deux repas suivants plus de 55.

Face à ces résultats, le conseil d'administration s'est interrogé sur l'opportunité d'accueillir des invités à ces repas, occasion de faire découvrir le club.

Un sondage a été effectué auprès d'une cinquantaine d'adhérents-convives.

Résultat : à la quasi-unanimité cette proposition a été adoptée.

Un premier repas avec des invités sera organisé courant janvier 2023.

### Assemblée générale extraordinaire

L'AGE du 23 février a adopté à l'unanimité l'actualisation des statuts. Actualisation qui élargit les critères d'adhésion, détaille les ressources potentielles de l'association, formalise, avec plus de rigueur, les procédures d'organisation des assemblées.

### A propos de la Semaine Bleue ?

Chaque année, le Club organise un repas dans le courant de ce qui est appelé « La Semaine Bleue ». Mais :

#### Qu'est-ce que la Semaine Bleue ?

C'est en 1951 qu'est lancée la « journée des vieillards » ; eh oui ! Après plusieurs modifications et appellations différentes, la « Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées et de leurs Associations » devient en 1977 la « Semaine Bleue ».

Un nouveau titre accompagné de ce slogan :

« 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ».

Slogan dynamique que les Chante-Rainettes savent mettre en œuvre. Le projet de programme 2023 en est révélateur.

### Calendrier de l'année 2023, projets

- Janvier :** Repas de l'amitié.  
Galette des rois.
- Février :** Assemblée générale.
- Mars :** Repas de printemps.
- Avril :** Visite du musée de la terre à Rambervillers et goûter.
- Mai :** Sortie repas grenouilles.
- Juin :** Sortie sur les chaumes, repas en ferme auberge et visite du jardin d'altitude ou marche.
- Juillet :** Pique-nique.
- Août :** Voyage à Versailles (2 jours) avec spectacle des grandes eaux ? A confirmer.
- Octobre :** Repas de la Semaine Bleue.
- Novembre :** Repas beaujolais nouveau.
- Décembre :** Goûter de Noël.

A ce programme viendront s'ajouter les **repas de l'amitié**, au rythme de trois à cinq dans le courant de l'année, en fonction des autres activités.

*Dynamique, le club compte actuellement près de 200 adhérents.*

### Outre les animations et sorties ponctuelles, le club propose des activités hebdomadaires.

- Chant choral : lundi après-midi
- Gymnastique : mardi matin
- Pétanque : mardi et vendredi après-midi
- Ping-pong : mercredi après-midi
- Scrabble duplicate : vendredi après-midi
- Jeux de société : jeudi après-midi
- Bibliothèque : jeudi après-midi
- Marche : jeudi matin une heure  
et vendredi matin deux heures.

### Si vous souhaitez adhérer au Club et participer aux sorties, activités et animations, demandez un bulletin d'adhésion par téléphone à :

**Marcel Courrier 03 29 64 16 88 ou à**

**Nicole Régent 03 29 35 34 38 ou**

**à Alain Collin 06 83 21 86 49.**

Nous serons heureux de vous accueillir.

*Marcel Courrier et Josyane Paulus*



**Les activités hebdomadaires**



*Chant choral*



*Gymnastique d'entretien*



*Jeux de société*



*Pétanque*



*Ping-pong*



*Scrabble*



*Bibliothèque*



*Marche du jeudi*



*Marche du vendredi*



*Marche avec l'association de Les Forges*

**Sorties**



*Berchigrange : Visite de la floraison printanière au jardin de Berchigrange à Grange sur Vologne*



*Alsace : Sortie en Alsace visite du mémorial à Schirmeck*



*Belcour : Spectacle Cabaret « Le Belcour » à Saint Nabord.*

**Voyages**

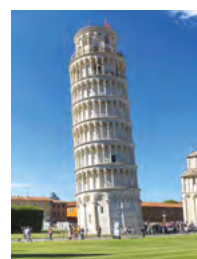


**LE MAROC**

- **Maroc, Marrakech** : dîner au palais Donab, magnifique riad au cœur de la Médina.
- **Maroc, Anti-Atlas** : désert et oasis
- **Maroc, Anti-Atlas du côté de Tafraout** : marche dans une superbe palmeraie de 15 km de long.

**LA TOSCANE**

- **Groupe 5 terres : Lerici**
- **Devinette ...** Mais oui c'est la célèbre tour de ...
- **Riomaggiore**, un des 5 villages des cinq terres accroché la falaise.







VIE ASSOCIATIVE >>>



## La Grenouille Buissonnière



L'association La Grenouille Buissonnière, réunissant les familles et amis des écoles de Chantraine, participe depuis plus de 10 ans maintenant à l'animation de la commune.

Par le biais de nos manifestations, nous cherchons à contribuer au tissage social autour de la communauté scolaire, et nous espérons donner envie à de nouveaux volontaires de nous rejoindre, afin de développer d'autres projets enthousiasmants !

La vocation de la Grenouille Buissonnière est également d'apporter son aide à la réalisation de projets ou aux financements de matériels à destination des enfants, et à ce titre, une partie des bénéfices réalisés chaque année est reversée aux écoles. Cette dotation sert à l'achat de matériel pédagogique, à financer des spectacles, des sorties scolaires, etc.

L'année écoulée nous a permis de renouer avec la tradition du cross des écoles, malgré les multiples reports des dernières éditions pour cause de covid puis de canicule. Un événement toujours apprécié !

Vous nous avez également retrouvés lors des deux éditions annuelles de nos baby bourses, ainsi qu'aux côtés du conseil des jeunes pour le défilé de carnaval.

L'année prochaine, peut-être nous croiserons nous lors de la sortie nature qui sera organisée pour les familles des élèves de nos écoles ?

Parents, grands-parents, anciens élèves des écoles, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez accueillis avec le sourire et dans la bonne humeur par notre sympathique équipe, et vous pourrez nous aider à organiser les prochaines animations dans la mesure du temps et de l'énergie que vous serez en mesure d'y consacrer.

À bientôt !

[lagrenouillebuissonniere@gmail.com](mailto:lagrenouillebuissonniere@gmail.com)

<https://www.facebook.com/lagrenouillebuissonniere/>







## » Association Chantraine en Fête

Membres du bureau : **Jean-Claude Girardin** (président), **François Bertrand** (vice-président), **Pierrette André** (trésorière), **Marie Aubert** (secrétaire) et **Jean-Marie Galmiche** (secrétaire adjoint).

Cette association, créée au printemps 2022, a pour objet d'animer la commune en créant des événements festifs, culturels, sportifs... avec le soutien logistique et matériel de la mairie de Chantraine.

En 2022, l'association a pris en charge les stands « buvette » et « restauration rapide » d'animations déjà existantes les années passées (le marché du terroir, les festivités du 14 juillet, et le marché de Noël), et a organisé une nouvelle animation, une soirée « Beaujolais nouveau ».

37 adhérents à ce jour ! Tous bénévoles pour venir aider lors de ces diverses animations, en fonction des disponibilités et des possibilités de chacun/chacune.

**Un grand merci à toute cette équipe ! Et au public participant à ces manifestations et en assurant le succès.**



*Buvette marché du terroir printemps 2022*



*Barbecue 14 juillet 2022*



*Barbecue 14 juillet 2022*



*Caisse 14 juillet 2022*



*Buvette 14 juillet 2022*

*Soirée Beaujolais nouveau animée par le groupe Road Boots*



*1<sup>ère</sup> soirée Beaujolais nouveau de l'association - une réussite !*







## Association Les Loisirs Chantrainois

D'une année sur l'autre, des travaux d'entretien et d'amélioration sont réalisés.

Concernant l'église de Chantraine, des pics à pigeon ont été posés sur la face avant et quelques ardoises ont été rajoutées sur la toiture.

Le nettoyage des chaudières de l'église et de la maison paroissiale a, comme tous les ans, été effectué.

Merci à toutes les personnes pour le temps qu'il nous donne, pour tous les travaux réalisés.

Une fois par semaine, sauf en périodes de vacances scolaires, Elizabeth, Marie-Chantal et Marie animent un atelier d'artisanat.

Chacun et chacune a la possibilité d'exercer ses dons manuels, d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences et de partager son savoir-faire (et ses petites histoires), tout en œuvrant pour la communauté puisque les objets fabriqués sont vendus à différents moments de l'année et plus particulièrement lors de la kermesse.

La kermesse paroissiale a lieu traditionnellement le week-end de la fête des mères. L'association mobilise toute son énergie autour de ce temps communautaire et ce, à la satisfaction de tous : organisation de jeux pour petits et grands, confection de pâtisseries, vente de fleurs et plants de légumes, tombola, foire aux livres.

Pour l'édition 2023, si les conditions sanitaires le permettent (autorisation préfecture et mairie - Covid 19) :

- un repas sera prévu le samedi soir à partir de 19 heures, suivi d'un concert comme chaque année (des informations complémentaires seront données un mois avant la kermesse) ;
- la restauration du dimanche sera, quant à elle, ouverte dès 12h30 afin d'accueillir les gourmets ou tout simplement ceux qui veulent faire plaisir et soulager les mamans de tous âges ; un lieu de joie et de retrouvailles. Le repas sera pris sous le grand marabout pour respecter les gestes sanitaires.

Cette manifestation annuelle génère, certes, une indispensable recette financière mais elle donne aussi l'occasion de sceller l'esprit communautaire autour d'une action mobilisatrice et de se connaître autrement lors du montage et du démontage des stands et pendant la préparation logistique des différentes animations.

Que toute personne ayant un peu de temps à consacrer et désirant entrer en contact avec d'autres pour rompre une solitude, sache qu'elle sera accueillie avec amitié, qu'elle soit familière de la communauté ou pas.

La convivialité est de mise également, en automne, lors du repas choucroute suivi d'un concert ainsi qu'au cours de la vente de livres d'occasion organisée le même jour. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous ceux qui nous font don des livres qu'ils acceptent de se dessaisir.

Tous les ans, lors d'un des dimanches de décembre, la communauté fête son saint patron. Célébration plus liturgique certes, mais temps de partage et d'amitié aussi.

Enfin, l'association a répondu favorablement à plusieurs demandes de concerts. Chanteurs et musiciens ont ainsi pu apprécier la bonne acoustique de l'église.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre joie.

### Pour tout renseignement et adhésion



**M. Denis DJITLI**, Président  
denis.djitli88@sfr.fr  
29 rue Viviani - 88000 Epinal  
06.34.51.65.97

## Troupe de théâtre amateur à chantraine



Si vous avez eu envie de faire du théâtre  
**C est le moment de nous contacter !**  
répétition les Mardis de 19h à 21h

Contactez-nous: [arnould.emmanuelle1@gmail.com](mailto:arnould.emmanuelle1@gmail.com)



## Tea Patch

**Choisir un thème, un modèle, des tissus de couleurs harmonieuses avec des valeurs qui respectent le principe de base, claires, moyennes et foncées.**

Puis faire des gabarits et de belles découpes afin de constituer le Top.  
C'est cela le Patchwork, tel un tableau, une peinture ou une photo.

Nous sommes à votre disposition pour vous mettre « sur les rails » et ainsi faciliter votre apprentissage.

A bientôt.

Tous les jeudis après-midi (sauf vacances scolaires en principe), à 14 heures, 45 rue Jules Ferry, salle des Brosses 2, CHANTRAINE.



### Contact :

**Chantal Cousin**

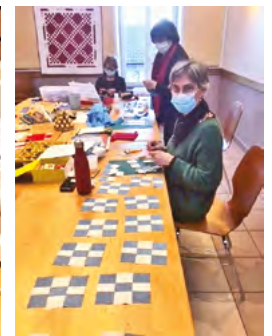
06 31 98 66 28

Cousin\_chantal@yahoo.fr

**Marie-Christine HAUVILLER**

06 73 07 63 96

marie.hauviller45@gmail.com



## Scène de A à Z

Les membres de l'association Scène de A à Z se sont réunis le 4 septembre 2022 pour mettre en place la troupe appelée : ***J'peux pas, j'ai théâtre***



A terme, elle comptera plus de 20 membres, pour une représentation attendue au printemps !

La pièce s'appelle « ***Faisons !*** » d'un auteur Chantrainois et jouée par des comédiens amateurs de Chantraine et alentours.







VIE ASSOCIATIVE

## La Camerelle

La Camerelle est constituée de deux groupes de musique :



### O Camrell = Chants irlandais

Composé actuellement de 2 chanteurs, 2 chanteuses et 4 musiciens.

Prestations : **concerts**.

Ce groupe s'est produit, **récemment** :

- le **dimanche 6 novembre 2022**, lors de la Ronde des Forts à Uxegney (marche),
- le **dimanche 27 novembre 2022** pour animer un repas à Vaudéville.

### Prochaines sorties :

- le **17 mars 2023** : fête de la Saint Patrick à Uxegney,
- le **21 juin 2023** : fête de la Musique sur la Place de la Chipotte à Epinal.



### KEUZ SONEZELL = danses bretonnes, danses folk & chants festifs

avec 2 chanteuses et 4 musiciens.

Prestations : **bals**.

Sorties récentes :

- **samedi 17 septembre 2022** : animation de la Brasserie à Ville-sur-Ilion (Journées du Patrimoine),
- **jeudi 17 novembre 2022** : animation Beaujolais Nouveau à Bruyères,
- **samedi 19 novembre 2022** : atelier & bal à la maison Grandemange à Chantraine,
- **dimanche 27 novembre 2022** : animation d'un repas à Vaudéville.

### Le groupe se produira cette année :

- **samedi 4 mars** : atelier & bal à la maison Grandemange à Chantraine,
- **samedi 13 mai** : atelier & bal à la maison Grandemange à Chantraine,
- **samedi 27 & dimanche 28 mai** : participation au festival de Lautenbach,
- **mercredi 21 juin** : fête de la Musique – place de la Chipotte à Epinal,
- **samedi 7 octobre** : atelier & bal à la maison Grandemange à Chantraine,
- **samedi 11 novembre** : atelier & bal à la maison Grandemange à Chantraine.

**Objectif 2023** : développer le concept Atelier l'après midi avec application au bal du soir avec deux groupes (Keuz Sonezell & un autre pro invité) à la Maison Charles Grandemange.

Les thèmes des ateliers de danse sont déterminés : Bourrées d'Auvergne, Bourrées du Morvan, nivernais, limousin, chants à danser, chants marins, danse de Haute Bretagne (Leon Trégor), danses irlandaises...



### CHANTRAINE La Camerelle renoue avec son bal folk ce samedi



L'association La Camerelle et ses musiciens prêts à faire danser une assistance espérée nombreuse ce samedi à la Maison Grandemange.

Créée au début de la pandémie à l'été 2020, la jeune association La Camerelle n'a guère eu l'occasion de faire découvrir les nombreux talents de ses membres. « Deux groupes la composent », explique Patrick Peduzzi, son président. « Un premier groupe de 11 personnes dont 4 chanteurs et 7 musiciens qui se produisent en concert et un second groupe de 4 musiciens qui anime des bals folk sur la région ». Mais aussi « à domicile », puisque l'association organise son propre bal folk. Après une première édition fin 2021, la deuxième édition est programmée ce samedi 11 juin à partir de 20 h 30 à la salle Serpolier de la Maison Charles-Grandemange de Chantraine.

Au programme, il y aura des reprises des airs de folk irlandais, breton et du terroir français. Le public est attendu nombreux pour danser la valse à 5 temps, la polka, le scotch, la bourrée... et découvrir des instruments de musique traditionnels tels qu'épinettes, vielle à roue, cornemuse, bombarde... Un petit bar permettra à chacun de se rafraîchir.

Pour prolonger le plaisir, on pourra retrouver ces groupes place de la Chipotte à Epinal le 21 juin lors de la fête de la musique, et le 25 juin en représentation dans la zone de la Fougère à Chavelot.

Tarifs : 7 € pour les individuels, 5 € pour les familles de quatre personnes ou plus et les étudiants, gratuit pour les moins de 11 ans.



Le groupe Keuz Sonezell La Camerelle s'est produit dans la salle de brasserie, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.



### FONTENAY Un concert folk à l'église apprécié par l'auditoire



Le groupe Keuz de l'association La Camerelle de Chantraine, a animé la soirée avec passion et honneur deux heures durant.

Les soirées musicales passées. Le groupe Keuz de l'association La Camerelle de Chantraine, a animé la soirée avec passion et honneur deux heures durant.







## » Vosg' Magic Club

### C'est parti pour une nouvelle année !

Depuis septembre, le « Vosg' Magic Club » a repris ses réunions hebdomadaires, toujours **le samedi de 10h à 12h**, à la salle « des Brosses » à Chantraine.

Ces rencontres sont ouvertes, pour une matinée découverte, à toutes personnes désireuses d'approcher la magie de proximité, comme Nicole, nouvelle adhérente, passionnée de Magie depuis son enfance et maintenant à la retraite. En deux mois seulement, la voilà prête à présenter quelques tours de cartes à ses amis !

La magie de spectacle est un sujet qui ne laisse pas indifférent. Un tour de cartes, une disparition de pièces, un effet de corde exécuté avec adresse fait naître en tout observateur une réaction d'étonnement, de la surprise, de l'admiration, voire quelques fois, quand l'incompréhension persiste, de l'agacement... D'où le côté magique de la manipulation ; chacun réagit selon ses propres critères.

Le fonctionnement du club et ce, depuis sa création en 2013, est basé sur l'échange d'informations. Un adhérent découvre un nouveau tour, il devient l'enseignant et explique aux autres membres la façon de le réaliser. Ce rôle est souvent tenu par les plus aguerris du groupe.

Chaque année, nous organisons également des rencontres avec des magiciens professionnels. La prochaine conférence qui était prévue en juin 2022, devrait finalement avoir lieu au premier trimestre 2023, en présence de M. « Markobi » qui est devenu « Champion du Monde en Magie Close Up » en juillet dernier au Québec. Tous les membres du club sont pressés de le rencontrer et de partager, durant cette conférence, ses démonstrations et son savoir-faire, en fait, tout ce qui lui a permis d'arriver là où il est maintenant : sur la plus haute marche du podium mondial !



Pour information, nous sommes ouverts à toutes demandes d'associations chantraines et bien sûr, en fonction de nos disponibilités, nous sommes prêts à venir à plusieurs magiciens afin d'animer vos manifestations ou repas (termes à définir). Nous l'avons fait récemment pour La Grenouille Buissonnière, le 8 octobre 2022, à l'occasion du Cross des enfants !

Pour terminer, un grand merci à la municipalité de Chantraine qui rend possibles nos rencontres en mettant à disposition la salle « des Brosses ».

Magiquement à chacun d'entre vous.

### Contacts :

**Président :** André VAUBOURG - 06 22 28 08 09

**Trésorier :** Joël ROMARY - 06 11 71 84 10

**Secrétaire :** Yvon GRIMAUD - 06 01 91 76 57



## » Club Pyramide "Tambour Major" de Chantraine

Notre club est toujours en quête de nouveaux adhérents.

Si vous aimez, comme nous, notre belle langue française, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le principe de ce jeu est de faire deviner des mots à l'aide de synonymes et ces mots trouvés forment une énigme à découvrir.

Tout cela se fait dans une ambiance sympathique et conviviale.

**Renseignements :** [mc.valynseele@gmail.com](mailto:mc.valynseele@gmail.com)





## Ranaventure

**Après trois longues années passées sans se voir, le jumelage avec nos amis Italiens a pu renaître et cela, en grande partie grâce à la technologie.**

En effet, dès le début 2022, nous avons convenu avec nos jumeaux de nous retrouver en visio-conférence. Cette forme d'échange a ravi les uns et les autres, et a fait croître l'envie de se retrouver.

C'est ainsi qu'aux prémices de l'été, les membres de Ranaventure (association qui pilote le comité de jumelage) ont proposé à leurs amis Piémontais de venir fêter la Saint-Nicolas à Chantraine.

Un groupe d'une quinzaine de Cantanaraisi s'est donc rapidement constitué.

### Au programme des retrouvailles

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre :** départ de Cantarana à 6h30, arrivée à Chantraine à 17h, repas dans les familles d'accueil.

**Vendredi 2 :** départ pour Colmar, repas au Bonhomme (choucroute et gâteau Forêt Noire !), visite du marché de Noël ; le soir, direction la basilique Saint-Maurice d'Épinal pour assister au concert de l'Hostel Dieu dont le programme a été concocté par Jean-Pierre Moineau qui a dû, sans conteste, s'inspirer de la venue de nos amis (Tarentelles napolitaines et Folias virtuoses... !)

**Samedi 3 :** déambulation au marché pour les uns et visite de la ferme aquaponique de l'Abbaye pour les autres, puis défilé de la Saint-Nicolas où nous avons pu ovationner le char de Chantraine avec sa soucoupe volante et « la Globule » (char concocté par Jean-Pascal et les services techniques de notre ville, animation assurée par le conseil des jeunes, Bravisimo !!!) et enfin repas en commun à la maison Charles Grandemange.

**Dimanche 4 :** après la messe pour les uns, balade ou préparation des pique-niques pour les autres, le départ a été donné à 11h et nous savons que nos amis sont bien arrivés à Cantarana à 21h12 !

L'aventure du jumelage repose depuis plus de quinze ans sur des valeurs d'échanges et d'amitié. Il reste encore de nombreuses belles pages à écrire, alors... venez nous rejoindre si le cœur vous en dit !

**Jean-Daniel BOXBERGER (06 79 81 31 67)**



Joie et bonne humeur sont toujours là pour partager un bon repas !



C'est beau mais fait pas chaud !



Les discours c'est bien, mais l'apéro c'est plus rigolo !

Monsieur le Maire,  
Marc Barbaux,  
remercie la Signor  
Sindaco pour le  
cadeau transmis  
et demande à  
nos amis Italiens  
présents de  
bien vouloir,  
en échange,  
apporter celui  
de Chantraine à  
Roberta Franco.



Italiens à Colmar.



Concert Doce Follia donné à la basilique St-Maurice le vendredi 2 décembre.



# A l'heure du sport

**Chaque année, nous retraçons les divers événements qui se sont déroulés sur le territoire de Chantraine et également au niveau national.**

Malheureusement, la saison 2021-2022 a encore été impactée par rapport aux restrictions imposées. Néanmoins, quelques événements ont finalement abouti : concours hippiques, trail des Brosses, tournoi de judo, concours de danses...

Depuis la période COVID, les forêts entourant Chantraine sont des lieux idéals pour toutes les activités nature, marche, VTT, course à pied. Nous avons d'ailleurs constaté une importante augmentation de la fréquentation.

## Quelques dates importantes de manifestations sportives à retenir pour 2023 :

**Courant mai** : journée du vélo, circuit VTT pour enfants et familles, randonnée VTT.

**Courant juin** : randonnée VTT départ de l'étang de Chantraine.

**Septembre** : cross des écoles.

**Les 11 et 12 novembre** : 13<sup>e</sup> trail des Brosses.

Toute personne désirant s'impliquer dans l'organisation de manifestations sportives est la bienvenue, il suffit de prendre contact avec les services de la mairie.

*L'Adjoint à la vie associative et aux sports  
Jean-Pascal VALDENNAIRE*



## Le Judo Club de Chantraine à la rentrée 2022-2023

**Jigoro Kano, le fondateur du judo, a créé en 1882 sa première école, le Kodokan, et il appuyait sa pédagogie sur toute une collection de proverbes. Plus d'un siècle après lui, nous pouvons encore nous en inspirer dans nos activités au judo club de Chantraine.**

**"Aucune route n'est longue aux côtés d'un ami."**

Après plus de trente ans au service du judo dans les Vosges et du Judo Club de Chantraine, Christiane et Philippe Hamelin ont pris, à l'issue de notre assemblée générale, leur retraite de secrétaire et de président du club. Les générations de judokas qu'ils ont formées ou aidées leur sont énormément reconnaissantes pour leur dévouement et l'esprit qu'ils ont impulsé dans le club. Le nouveau comité et la présidente Christelle Grun reprennent un club en bonne santé et auront à cœur de poursuivre son développement au service de tous.

**"Tu sais, le judo est une sorte de danse pour les costauds... alors bouge, petit ! Danse !" Teddy Riner**

Nous avons effectivement bien commencé la saison sportive 2022-2023 avec 104 adhérents sur les sections baby judo, judo enfants 6-8 ans, enfants 9-12 ans, judo adultes et Taïso.

**"On ne juge pas un homme sur le nombre de fois qu'il tombe mais sur le nombre de fois qu'il se relève."**

Ainsi, nous avons repris les entraînements en septembre avec les cinq sections :

### Au baby judo

Avec 9 enfants à la rentrée 2022, les mercredis de 17h15 à 18h15.

### Le judo enfants 6/8 ans

Avec 25 enfants, ce groupe s'entraîne les mardis de 17h15 à 18h15 et les mercredis de 14h30 à 15h30.

### Le judo enfants 9/12 ans

Le groupe compte 23 enfants qui se retrouvent les mardis de 18h30 à 19h45 et les mercredis de 15h45 à 17h.

### Le judo adultes

Il réunit 27 licenciés les mardis et vendredis de 20h à 21h30.

### Le taïso

Il réunit 28 licenciés les mercredis de 18h30 à 19h30 et vendredis de 19h à 20h.

**"Osotogari : pourquoi avoir donné à une prise de judo le nom d'un fromage basque ?"**

A l'occasion du « Kagami Birami » (vœux des arts martiaux en début d'année), le club organise pour ses adhérents un repas avec ce fromage le samedi 14 janvier à 18 heures à la Maison Grandemange.

**"Regarde toujours dans la direction du soleil levant et tu ne verras jamais l'ombre derrière toi."**

Les consignes de sécurité sanitaire sont levées et ont permis de renforcer la vigilance au bien être sportif de chacun. L'investissement des bénévoles, la fidélité des familles et l'enthousiasme des jeunes judokas montrent tout l'attachement de ces acteurs au club et l'intérêt de ce dernier dans l'agglomération.

**"Plus l'ascension est longue, plus la montée est difficile, plus grande sera la satisfaction et plus magnifique sera la vue une fois au sommet."**

Cette saison, le club a été présent sur 22 compétitions où il a tenu une place honorable : pour les benjamins un podium aux critères Lorraine et Grand Est, en minimes une 3<sup>e</sup> place en Vosges minimes puis en Lorraine minimes, en cadets un compétiteur est monté à Paris au championnat de France et enfin, pour les séniors, deux judokas sont classés en championnat bi-départemental et en Grand Est.

**Les rendez-vous du club sont à suivre sur facebook :**  
<https://www.facebook.com/JudoClubdeChantraine>





## Association Sports Multiples - ASM

**La saison sportive 2022-2023 est abordée avec sérénité et confiance par le nouveau bureau mis en place il y a un an maintenant.**

En effet, l'A.S.M, fière de sa petite cinquantaine d'adhérents, est une figure incontournable du tissu associatif chantrainois pour la qualité des cours dispensés, dans la joie et la bonne humeur, par le coach sportif Thomas.

De septembre à juin, les activités se déroulent chaque lundi, de 18h20 à 19h20, à la Maison Grandemange. En période de petites vacances scolaires, une deuxième séance est proposée les mercredis. Les thématiques sont variées : cardio-training, F.A.C, renforcement musculaire...

La pratique d'une activité sportive permet de se maintenir en forme, d'agir positivement sur de multiples facettes de sa santé et sur son moral notamment ! C'est un moment où l'on pense à soi, au cours duquel son corps et son esprit se reconnectent harmonieusement.

Si cette perspective vous attire, venez vous inscrire et rejoindre nos rangs ! Vous pourrez ainsi participer à nos séances toniques, ces moments à la fois conviviaux et bénéfiques qui caractérisent fidèlement notre association. Une hésitation ? C'est bien volontiers qu'une séance de découverte vous est proposée.

Dans l'espoir de vous rencontrer prochainement, l'équipe de l'A.S.M. vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

### Pour tous renseignements :

Sandrine HINGRAY  
06 01 88 02 54







# >>> Association YOGANANDA



**Depuis septembre 2022, il vous est possible de venir pratiquer le Yoga à la Maison Grandemange avec une toute nouvelle association : YOGANANDA.**

Yogananda vous propose différents types de Yoga :

• **Un Yoga d'éveil** pour les enfants de 3 à 6 ans avec des séances au cours desquelles sont abordés les grands principes du Yoga (postures, respiration, intériorisation, éveil corporel, motricité, équilibre...) sous forme de jeux, avec l'utilisation d'un matériel spécifique, adapté pour les jeunes enfants.

• **Un Yoga dynamique (Vinyasa Yoga)** pour le public adulte (tous niveaux) visant à synchroniser le mouvement sur la respiration. Chaque cours déroule un enchaînement fluide et rythmé de postures (asanas), permettant un travail complet de tout le corps (alignement, centrage, force, souplesse) et une libération psycho-émotionnelle.

• **Un Yoga doux (Hatha Yoga)** pour le public adulte/senior (tous niveaux) pour venir faire une pause dans nos vies bien remplies ! En utilisant le travail postural, la respiration et la relaxation, chaque séance propose une pratique lente permettant un retour à soi, à ses sensations, à ses possibilités, tout en équilibrant le corps physique et en disciplinant le mental...

### 3 créneaux sont actuellement proposés :

- mercredi 9h30/10h30 : enfants 3/6ans
- mercredi 17h30/18h30 : adultes (Yoga Vinyasa)
- vendredi 9h/10h : adultes/seniors (Hatha Yoga).

Une séance d'essai est possible gratuitement (merci de penser à apporter un tapis pour la pratique).

L'association propose aussi des ateliers ou stages durant les vacances scolaires, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook @YogAnanda pour rester informés des actualités !

### Renseignements :

assoc.yogananda@gmail.com  
ou 06.30.86.24.29

### Inscription possible toute l'année :

adhésion à l'association : 15 €



- Tarifs à la carte, au trimestre ou à l'année pour les cours.

Association fédérée FFEPGV (chaque pratiquant reçoit donc sa licence après inscription)







## Raid Team Organisation Olima – RT20

L'année 2022 est une année de reprise pour les manifestations sportives et également pour l'équipe RT20, avec la 12<sup>e</sup> édition du trail des Brosses qui est l'une des plus grosses courses du département mais également de la région Grand Est.

L'association, très active dans l'animation de la commune, compte aujourd'hui plus de 120 bénévoles dont de nombreux habitants de Chantaine. Son bon esprit, son dynamisme et la notoriété de son organisation font que la team RT20 est connue dans toute la région Grand Est.

Les 12 et 13 novembre, 1879 coureurs se sont lancés sur les différents tracés mis en place par l'équipe organisatrice. La disposition du village départ et arrivée sur la carrière du centre équestre est idéale pour pouvoir accueillir les compétiteurs dans d'agréables conditions. L'endroit est stratégique pour la pratique de ce sport nature.

Trois parcours étaient proposés aux coureurs : 10, 22 et 35 km avec, pour ce dernier circuit, souvent technique, un dénivelé positif allant de 250 à 1 100 mètres et un enchaînement de montées allant à plus de 25 %.

Cette année, trois courses réservées aux enfants sont revenues dans le programme, disputées avant la célèbre course nocturne.

46 habitants de la commune ont participé à ce mythique « trail des Brosses ». Certains participants sont venus de très loin : 38 départements étaient représentés et quelques nations étrangères ont été enregistrées sur l'ensemble des épreuves.

Benjamin Polin, spinalien, champion de France du 100 Km, a survolé le parcours des 35 km.

Merci à tous les Chantinois pour leur implication dans cette somptueuse organisation. Sans les 120 bénévoles, une telle épreuve ne serait pas ce qu'elle est devenue ! L'équipe n'arrête pas de grandir. Comme chaque année, des Chantinois viennent rejoindre l'organisation.



### Dates à retenir pour 2023 :

**Samedi 11 et dimanche 12 novembre** : 13<sup>e</sup> édition du trail des Brosses

[www.traildesbrosses.fr](http://www.traildesbrosses.fr)

### Responsable trail des Brosses

Jean-Pascal VALDENNAIRE  
06 80 16 76 14

Olivier **CHARDOT**  
GÉOMÈTRE EXPERT

Ingenieur ESGT

BORNAGE - COPROPRÉTIÉ - TOPOGRAPHIE  
SCANNER 3D - PLANS D'INTÉRIEUR - FAÇADES

**ADP 88 INFORMATIQUE**  
12, rue de la Moselle  
88190 GOLBEY

Lundi au vendredi  
09H 12H - 14H 18H  
Samedi : 09H 12H

Devis gratuit

- Particuliers
- Professionnels
- Associations

Ventes neufs et occasions  
Ordinateurs fixes et portables  
Réparation toutes marques  
Imprimantes & multifonctions  
Réseau & baies de brassage  
Contrat de maintenance

03 29 34 11 87  
[adp88@adp88.com](mailto:adp88@adp88.com)

**HOLST FLEURS**  
FLEURISTE À GOLBEY

Votre artisan fleuriste,  
horticulteur,  
maraîcher et  
pépiniériste

**LIVRAISON GRATUITE À GOLBEY**

**HOLST FLEURS**  
3, rue de Domèvre • 88190 GOLBEY • Tél. 03 72 34 15 31

**BREZAC EVENTS**

**PROCHE DE VOUS DEPUIS PLUS DE 60 ANS !**  
NOTRE PASSION, VOUS SURPRENDRE !!!

- SPECTACLES PYROTECHNIQUES ORIGINAUX**  
DANS TOUTES LES RÉGIONS DE FRANCE CHAQUE ANNÉE.
- DÉCORATIONS DE JOUR AUDACIEUSES**  
EMBELLISSEMENT DES RUES & QUARTIERS...
- ILLUMINATIONS FÉÉRIQUES**  
DÉCORATIONS UNIQUES : COMMUNES, VILLES, MONUMENTS, PARCS & JARDINS...

**CONTACTEZ-NOUS !**  
GILLES MICLO  
Tél. 06 80 90 04 57  
E-mail : [gmiclo@brezac.com](mailto:gmiclo@brezac.com)

224A Route de la Malleville  
21130 Le Fleix - FRANCE  
Tél. +33 (0)3 53 74 45 45  
E-mail : [contact@brezac.com](mailto:contact@brezac.com)  
[brezac.com](http://brezac.com)



## L'Association Spinalienne de Gymnastique Volontaire



**Affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire engagée depuis 25 ans pour le sport santé (1ère fédération non compétitive de France), l'association est présente sur trois communes : Chantraine, Épinal et Chavelot.**

L'objectif est de proposer à tous les publics une activité physique de loisir qui améliore le bien-être physique, psychologique et social, tout en restant ludique. Les séances de sport santé sont collectives et conviviales, et renforcent le lien social. Alors n'attendez plus : rejoignez-nous.

Avec son pass annuel illimité, vous avez accès à 42 créneaux hebdomadaires avec 48 heures d'animation sportive pour une saison de 32 semaines (hors vacances scolaires).

Sur la commune de Chantraine, sont proposés :

- Musculation, FAC, cardio, stretching et gym douce : les lundis 18h30, mercredis 18h45 et vendredis 18h30 à la Maison Grandemange ;

- Acti'March / marche nordique : les mercredis 17h15 et jeudis 18h à Beau Désir.

*Les activités de plein air ayant lieu dans la forêt sont susceptibles de changer de lieu au cours de la saison : toutes ces informations se trouvent sur notre site internet.*

### Tarifs :

- Adultes saison complète : 125 €
- Adultes demi-saison : 76 € (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023)
- Jeunes 16/25 saison complète : 75 €
- Jeunes 16/25 demi-saison : 51 € (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023)



Scannez le QR code pour afficher le programme complet

### Pour tous renseignements :

- Permanence téléphonique les mercredis matin de 9h à 12h au **03 29 82 98 30**
- Par mail à **asgv.epinal@gmail.com**
- Sur notre site internet, onglet contact : **<https://www.asgv88.fr>**
- Facebook : **Asgv Asgv**







# MAIRIE



## SERVICES MAIRIE / AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les services de la mairie, CNI/PASSEPORT et l'Agence Postale Communale se situent au  
> **7 impasse Payonne à Chantraine.**

Vous pouvez joindre :

- > **la mairie** par téléphone au **03.29.69.19.19** ou par mail : **contact@mairie-chantraine.fr**
- > **le service Carte Nationale d'Identité/Passport** par téléphone au **03.29.69.19.20** ou par mail : **apc2@outlook.fr**
- > **le service de l'Agence Postale Communale** uniquement par mail : **ap.chantraine@laposte.fr**

Pour le retrait des lettres recommandées et/ou colis par procuration, le destinataire doit compléter l'avis de passage au verso. Le mandataire doit venir récupérer le recommandé avec l'avis de passage dûment rempli et signé par le mandant, sa pièce d'identité originale et celle du mandant.

Nous n'acceptons pas les photos et scans des avis de passage.

Pour faciliter vos démarches pensez à la procuration permanente sur le site de **laposte.fr**.

**Pour toute réclamation concernant le service postal courriers contacter le : 3631.**

**Pour toute demande concernant le service financier composer le 3639.**

### Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale au Public

Lundi : 9 h à 12 h – 14 h à 17 h

Mardi : 10 h à 12 h – 14 h à 17 h

Jeudi : 10 h à 12 h – 14 h à 17 h

Vendredi : 10 h à 12 h – 14 h à 17 h

Samedi : fermées

Le mercredi : l'Agence Postale Communale est ouverte uniquement le matin de 10 h à 12 h

Le service Mairie est ouvert **uniquement l'après-midi de 14 h à 17 h**



### Horaires d'ouverture du service CNI/Passport

Lundi : 13 h à 18 h

Du mardi au vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h

Samedi : fermé

### LES ACTES D'ETAT CIVIL

Toutes les demandes de dépôt de dossiers et de remise de passeports et/ou de cartes d'identité **se font uniquement sur rendez-vous. La présence du demandeur est obligatoire. Tout dossier incomplet sera refusé.**

Lors des remises de CNI et/ou de passeport (pour les personnes mineures de + de 12 ans et les majeurs), **SEUL** le titulaire peut retirer sa pièce d'identité. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Le titre d'identité doit être **retiré dans les deux mois et demi à compter de sa mise à disposition**. Passé ce délai, il est **détruit**.

Pour établir vos pièces d'identité, il vous est demandé de réaliser une pré-demande sur le site de l'ANTS : **https://ants.gouv.fr**.

Vous trouverez la marche à suivre sur le site de la mairie **https://www.mairie-chantraine.fr** (onglet **démarches administratives**).

**Information** pour les personnes qui ne disposent pas d'un accès internet, les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont à votre disposition pour vous apporter une aide. Les MSAP les plus proches se situent à Epinal, Girancourt, Darney et Xertigny.

A partir du **7 février 2023**, une permanence ouvrira à Chantraine, **tous les mardis après-midi de 14h à 17h en mairie de Chantraine.**

Si votre CNI a été délivrée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la prolongation de 5 ans est automatique (décret 2013-1188 du 18 décembre 2013).

**Attention ! La prolongation ne concerne pas les titres d'identité établis pour les personnes mineures.**





Les **extraits d'actes de naissance et de mariage** sont délivrés gratuitement mais uniquement par **la mairie du lieu de naissance et de mariage**. Vous pouvez également faire votre demande sur le site internet de la mairie : [www.mairie-chantraine.fr](http://www.mairie-chantraine.fr) (rubrique « **démarches** ») ou via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Les **extraits d'actes de décès** peuvent être établis, toujours à titre gratuit, par **la mairie du lieu de décès mais aussi par celle du domicile de la personne décédée (transcription de décès)**.

Pour les français nés ou mariés à l'étranger, les actes d'état civil doivent être demandés auprès du **Ministère des Affaires Etrangères, Service Central de l'Etat Civil - 11, rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 09**.

## LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes de même sexe ou de sexe différent. Pour enregistrer le PACS, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention de PACS.

La liste des pièces à fournir est à **retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie**.

Les CERFA de déclaration conjointe de PACS et la convention « type » sont à **télécharger** sur le [site service-public.fr](http://site.service-public.fr) ou sur [celui de la mairie](http://celui.de.la.mairie) (onglet « démarches »).

**L'enregistrement du PACS se fait uniquement sur rendez-vous après dépôt du dossier complet en mairie.**

Pour toute demande de **dissolution ou modification de PACS**, le partenaire doit se rendre à la mairie d'enregistrement du PACS pour retirer le formulaire ou le télécharger sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

## RECENSEMENT CITOYEN (ou recensement militaire)

Chaque jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser. C'est une démarche obligatoire qui permet d'obtenir **vos attestations de recensement** et d'être **convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

Si vous ne l'avez pas effectué, vous pouvez toujours régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

**Démarche :** se rendre à la mairie de votre domicile pour compléter le formulaire administratif, muni(e) de sa pièce d'identité et du livret de famille. Si vous êtes mineur(e), l'un de vos parents peut le faire à votre place et en votre absence.

Suite à votre inscription, il vous sera remis en mairie une attestation (attention à bien la conserver – aucun duplicata ne vous sera délivré en cas de perte) qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat, permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans.

## ELECTIONS

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont procédé aux formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

## CONDITIONS POUR ETRE INSCRIT SUR UNE LISTE ELECTORALE

### LA QUALITÉ D'ÉLECTEURS :

- avoir 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin (majorité entre les 2 tours : possibilité de voter)

- être de nationalité française, (les personnes devenues française après 2018 sont inscrites automatiquement sur les listes électorales)
- jouir de ses droits civils et politiques

### OU S'INSCRIRE ?

- à la mairie de votre domicile
- à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti(e) aux impôts depuis au moins 2 ans sans interruption lors de votre demande d'inscription
- à la mairie de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois à la date du dépôt de la demande d'inscription sur la liste électorale
- à la mairie de la commune où vous êtes assujetti(e) à résidence obligatoire des fonctionnaires

### COMMENT S'INSCRIRE ?

#### Modalités :

- en se rendant à la mairie munie des pièces justificatives
- soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par [mon-service-public.fr](http://mon-service-public.fr)
- soit par voie électronique (adresse mail de la mairie) : [contact@mairie-chantraine.fr](mailto:contact@mairie-chantraine.fr) (en n'oubliant pas de joindre les pièces justificatives demandées)

#### Pièces à fournir :

- **formulaire cerfa 12669\*02** de demande d'inscription
- **pièce d'identité** prouvant la nationalité : CNI/Passeport (en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande)
- **justificatif de domicile établi au nom de la personne faisant la demande**

**La liste complète des pièces justificatives est disponible sur le site de la mairie dans l'onglet démarches > Elections.**

### QUAND S'INSCRIRE ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année **hormis les années de scrutin**, au cours desquelles les demandes doivent être déposées **au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour**.

## PASS COMMUNAUTAIRE

Le pass communautaire est **gratuit, valable 2 ans** à partir de la date de délivrance et **individuel** (un pass par membre de la famille). Il est remis à tous les habitants (adultes et enfants) des 78 communes de la Communauté d'Agglomération d'Épinal. **Il permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur les activités sportives et culturelles de la CAE (piscine, patinoire, BMI...).**

Le flyer est téléchargeable sur le site internet de la CAE [agglomeration-epinal.fr/vivre-et-habiter/pass-communautaire/](http://agglomeration-epinal.fr/vivre-et-habiter/pass-communautaire/).

Pour disposer du pass communautaire, il vous suffit de vous rendre à la mairie de votre domicile munie des pièces suivantes :

- une photo d'identité
- une carte d'identité ou permis de conduire pour les adultes
- le livret de famille pour les enfants et les étudiants de moins de 25 ans
- la taxe d'habitation ou la taxe foncière (de la résidence principale en cours de validité)
- si vous êtes nouvel habitant : le bail ou acte authentique d'achat de l'habitation
- la carte étudiant pour les moins de 25 ans





## RAPPELS DE BONNE CONDUITE EN SOCIÉTÉ

### Poubelles

Les poubelles doivent être déposées le jour même, peu de temps avant le ramassage.

Il est en effet important d'éviter que les sacs soient éventrés par les animaux.

Les poubelles doivent être retirées des trottoirs le plus rapidement possible après le passage des éboueurs afin d'éviter toute gêne et pour des raisons esthétiques et d'hygiène.

### Petit rappel : collecte des déchets

**Les sacs jaunes : le mercredi soir** pour être ramassés le jeudi matin à partir de 5h.

**Les ordures ménagères : le jeudi avant 18 h** pour être collectées le jeudi en soirée.

**Pour toute demande de conteneur poubelle ordures ménagères merci de vous rapprocher des services du SICOVAD par téléphone au 03 29 31 33 75.**



Les masques usagés doivent être jetés aux ordures ménagères et pas dans la rue !

### Trottoirs & caniveaux

Il est rappelé à chaque riverain de maintenir en état de propreté, trottoirs et caniveaux devant son domicile.

### Stationnement

Est-il nécessaire de rappeler que les trottoirs sont destinés aux piétons et non aux véhicules ?

Le stationnement sur les trottoirs est effectivement interdit et, à plus forte raison, la circulation sur les trottoirs.



### Déneigement

Pour une raison de sécurité et de civisme, n'oubliez pas de déneiger vos trottoirs et d'apporter votre aide indispensable aux personnes âgées. C'est l'occasion de marquer votre solidarité de voisinage.

### Animaux : chiens/chats

Un décret a rendu le défaut d'identification des chats sanctionnable par la loi. Le nouveau **décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020 portant diverses mesures relatives au bien-être des animaux d'élevage et de compagnie** a fait passer le défaut d'identification d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe à une contravention de 5<sup>e</sup> classe, plus sévère : les propriétaires fautifs s'exposent désormais à une amende de 750 €.



En agglomération, les chiens doivent être tenus en laisse.

En forêt : il faut se référer aux codes Code Rural - Article 213-2 et Code pénal - Article R 622-2.

Respecter les propriétés privées qui ne sont pas des « parcs pour chiens ».

De plus, il est rappelé que des totems « TOUTOUNET » (distributeurs de sacs pour déjections canines) sont à disposition place de l'Eglise, au carrefour des rues Français et des Jardins.

### Elagage des Haies

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées de manière à ce que la végétation ne gêne pas le passage des piétons et que les branches ne touchent pas les câbles électriques ou téléphoniques.



### Brûlage des déchets

Se reporter à l'article 84 du règlement sanitaire départemental interdisant le dépôt sauvage d'ordures ainsi que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets.

### Nuisances sonores

Plus d'informations sur le site de la mairie > onglet > gestion du domaine public.

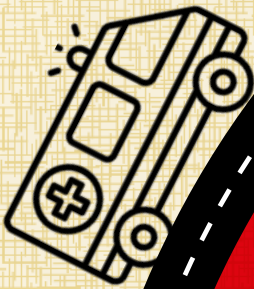
• **Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- > les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- > les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- > les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h 00.

MERCI à tous de bien vouloir respecter ces règles élémentaires de sécurité et de civisme.



# NUMÉROS UTILES



**SAPEURS-POMPIERS** 18

**GENDARMERIE** 17

**SAMU** 15

**NUMÉRO D'URGENCE** 112

(norme européenne) C'est le numéro d'urgence à utiliser lorsqu'on appelle depuis un téléphone mobile. Ce numéro est valable pour les cas relevant du 17 ou du 18.

**CENTRE ANTI-POISONS** 03 83 55 50 50

## ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Centre Hospitalier Emile Durkheim 03 29 68 70 00

Clinique Le Ligne Bleue 03 29 68 60 60

## CORRESPONDANTS DE PRESSE Vosges Matin

M. Vincent MANGEOT 06 71 31 37 68

M. Stéphane MOUGEL 06 82 48 04 25

## CURÉ DE LA COMMUNAUTÉ PASTORALE ST PIERRE-FOURRIER

Monsieur l'Abbé Alain CUNY 03 29 82 21 71

**MAIRIE** 03 29 69 19 19

**SERVICE CNI/PASSEPORT** 03 29 69 19 20

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT DESNOS** 03 29 35 03 95

**ÉCOLE MATERNELLE JULIA COLIN** 03 29 35 05 62

**SICOVAD** 03 29 31 33 75

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION D'EPINAL** 03 29 37 54 60

**SUEZ** 0977 408 408

**ASSAINISSEMENT** 03 56 32 10 13





ETAT CIVIL >>>



## NAISSANCES

03/01/2022 **Jeanne FRANCE**  
De Guillaume-Jonathan FRANCE et Emma NOEL

18/01/2022 **Elya FLEURY**  
De Tony FLEURY et Marine BERTSCH

30/01/2022 **Arthur DIEZ**  
De Benjamin DIEZ et Mélanie MOUGEL

09/02/2022 **Loay AMROUS**  
De Abdelkader AMROUS et Meriem DEKOUUM

21/02/2022 **Noé SARGENTINI**  
De Thomas SARGENTINI et Marion MUNIER

11/03/2022 **Sérena KURAS**  
De Geoffrey KURAS et Léa THOMAS

11/04/2022 **Élian DUBAN**  
De David DUBAN et Alexie RAMOS

03/05/2022 **Laureline HUBSCHI LEMPEREUR**  
De Jérôme HUBSCHI et Karen LEMPEREUR

15/05/2022 **Swan LEVREY**  
De Mélanie LEVREY

28/05/2022 **Nathanaël SCHWARTZ**  
De Florence SCHWARTZ

14/06/2022 **Anaé ROUSSEL**  
De Yoann ROUSSEL et Emilie BALA

22/06/2022 **Nathanaël LABORDE**  
De Patrice LABORDE et Sandrine BERNADOU

30/06/2022 **Iris CERINI**  
De Sébastien CERINI et Ophélie GEORGE

31/07/2022 **Gioya TOURNEMEULLE**  
De Pierre-Alexandre TOURNEMEULLE et Julie PEUREUX

06/08/2022 **Constance ROUSSEL**  
De Florian ROUSSEL et Julie SCHIAVON

04/09/2022 **Nolan DOSSER**  
De Cyrille DOSSER et Laëtitia SCALVINONI

16/09/2022 **Jules MANGIN**  
De Quentin MANGIN et Julie PELINGRE

07/11/2022 **Arkan RABBAHI**  
De Kacem RABBAHI et Ikram MALEK

14/11/2022 **Nahil MTALSSI**  
De Fayçal MTALSSI et Marine MAIRE

**33 Rue Notre Dame de Lorette - 88000 Épinal**  
**6 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny - 88000 Épinal**  
**03 29 82 37 51**

**Au service de votre santé**

# Les Pharmaciens

Et parmi eux, le vôtre.  
Vous pouvez choisir librement,  
il est en permanence à votre service

## La comédie des fleurs

**EPINAL**  
15 rue de la comédie  
Tél. 03 29 643 643

Horaires :  
du lundi au samedi  
de 8h à 19h30  
Dimanche  
de 8h à 13h

**REMIREMONT**  
La comédie des fleurs - Scène 2  
61 rue Charles de Gaulle

Interflora

Commandez par et réglez par Paiement en ligne

[www.lacomédiedesfleurs.com](http://www.lacomédiedesfleurs.com)



## MARIAGES

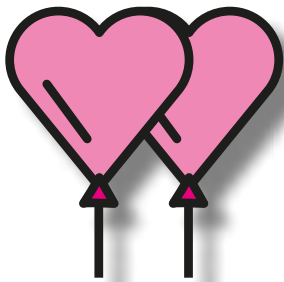


- 28/01/2022 **Florian AUBRY et Fanny MOUGEL**
- 31/03/2022 **Arnaud CALEIN et Yveline RÉGNIER**
- 25/06/2022 **Laurent PETOT et Dominique SERTELET**
- 09/07/2022 **Julien AUBERT et Zylfije KONJUHI**
- 16/07/2022 **Vincent BIRGY et Delphine ANDRÉ**
- 16/07/2022 **Claude TRINIDAD et Michaële GERARD**



## DECES

- 28/12/2021 Colette LEFORT - Veuve de Jean LARRIÈRE
- 03/01/2022 Victor RECOUVREUR
- 06/01/2022 Françoise JEANNIN - Veuve de Robert MUGNIER
- 13/01/2022 Marise MASSON - Veuve de Marcel CHASSARD
- 16/01/2022 Nicole BAYLE - Epouse de André HELLE
- 22/01/2022 Marcel VEITMANN
- 25/01/2022 André CADOU
- 30/01/2022 Francine REY
- 04/02/2022 Jean RACK
- 15/02/2022 Jean THOCKLER
- 17/02/2022 Jean ZIEFLE
- 24/02/2022 Claude TOURBIER
- 15/04/2022 Jean-Maurice ULRICH
- 18/04/2022 Bernard GIRARDOT
- 23/04/2022 Marion PRUDHOMME
- 06/05/2022 Jean CLAUDE
- 13/05/2022 Omar GUENNIFA
- 15/05/2022 Marie-France VANÇON - Epouse de Daniel BARBIER
- 20/05/2022 René DUCHAMP
- 28/07/2022 René RIGAULT
- 28/07/2022 Bernard CUSINATO
- 03/08/2022 Jean KRUMM
- 06/08/2022 Hélène SCHILLINGER - Epouse de Nicolas GITTON
- 24/08/2022 Jacques VUIDEPOT
- 28/08/2022 Francine GIRARDIN - Epouse de Marc DANET
- 09/09/2022 Catherine MAUVAIS
- 25/09/2022 Marie-Chantal PRETOT - Epouse de Michel TONNERIEUX
- 27/09/2022 Renée VALDENNAIRE - Epouse de Roland DOLLEANS
- 29/09/2022 Micheline CHAUTANT - Veuve de Jean LOHNER
- 05/10/2022 Gilles POIROT
- 21/10/2022 Sabine DIDIER
- 08/11/2022 Bernard LECLERC



## PACS

- 15/03/2022 **Axel RIDOU et Inès DJERMANE**
- 25/03/2022 **Jérémy MACHARD et Charlotte BALAUD**
- 25/03/2022 **Mathias ATTALI et Chloé VOIRY**
- 01/04/2022 **Julien FERNANDES et Léonie MADRON**
- 12/04/2022 **Sébastien CERINI et Ophélie GEORGE**
- 24/06/2022 **Robin ANTOINE et Marie ZAEGEL**
- 22/07/2022 **Yoann PIERRE et Chloé MENGIN**
- 12/08/2022 **Philippe POIREL et Noëlle BOUSSIRON**
- 11/10/2022 **Maxime PIÉRÈS et Noémie ROUSSEL**

# ART & COULEURS

79 rue Boulay  
88190 GOLBEY

Art  
& Couleurs

peintures & revêtements

intérieur • extérieur

03 29 33 02 53

l'art et la matière tout en nuances



# CITEOS

Au cœur des villes

## Citeos dans LES VOSGES

Mail : [epinal@citeos.com](mailto:epinal@citeos.com) | Tel : 03 29 35 13 58



Performance  
énergétique



Mobilité  
décarbonée



Espace urbain  
protégé et valorisé

Depuis vingt ans, les équipes Citeos sont présentes au cœur des villes et créent des solutions innovantes, respectueuses de l'environnement et adaptées à nos usages et à nos attentes en termes de performance énergétique, de mobilité décarbonée, de valorisation et protection de l'espace urbain.